Travail de diplôme

Les enfants de parents souffrant de troubles psychiques

Problématique

« Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment l'équipe éducative peut-elle accueillir et accompagner l'enfant de 6 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie psychique et les personnes qui l'entourent ? »

Travail présenté par

Laura Steullet



CIFOM – Ecole Pierre-Coullery
La Chaux-de-Fonds

Educateur-trice de l'enfance-ES
3 EDE pe 1 2018-2020

La Chaux de Fonds, le 8 mai 2020

J’atteste avoir fait et rédigé personnellement ce travail de module.

J’atteste également ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir consciencieusement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui ou sur internet. Je suis consciente que le plagiat ou le fait de ne pas mentionner tous les emprunts fait à autrui ou sur internet est une fraude pouvant entraîner l’exclusion de la session ou le refus de mon travail.

Vendredi 8 mai 2020
Laura Steullet

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 1

1.1 Plan de rédaction 2

1.2 Mes motivations professionnelles et personnelles 2

1.3 Méthodologie du travail 4

2. DÉMARCHE 5

2.1 Problématique 5

2.2 Hypothèse 5

2.3 Questions principales et secondaires 6

2.4 Objectifs de recherche 6

3. PARTIE THÉORIQUE 7

3.1 Les troubles psychiques 7

3.1.1 Définition 8

3.1.2 Statistiques de la maladie psychique en Suisse 8

3.1.3 Le trouble dépressif 9

3.1.4 Le trouble bipolaire 10

3.1.5 La schizophrénie 11

3.1.6 L'ampleur et le poids des troubles psychiques au sein d'une famille 12

3.2 L'enfant et la maladie de son parent 13

3.2.1 Les enjeux en lien avec le développement de l'enfant de 6 à 10 ans 13

3.2.2 L'enfant face à la maladie psychique de son parent 15

3.2.4 Les conséquences de la maladie psychique d'un parent pour l'enfant 17

3.3 La maladie psychique et le rôle de l'EDE au sein de la structure 18

3.3.1 Le rôle de l'EDE dans son accompagnement auprès d'un enfant qui vit la maladie mentale d'un parent 19

3.3.2 Le rôle de l'EDE dans son accompagnement auprès du groupe d'enfants 20

3.4 Le rôle de l'équipe dans sa collaboration avec l'entourage et les réseaux externes lorsque la maladie psychique s'invite dans une famille 21

3.4.1 La collaboration et le partenariat avec la famille 21

3.4.1 La coopération avec le réseau de l'enfant 24
4. DÉMARCHE MÉTODOLOGIQUE.....26
4.1 Rappel de la problématique et de l'hypothèse 26
4.2 Rappel du choix de la population pour la recherche pratique 27
4.3 Description de la recherche et des méthodes d'investigations.....28
5. RÉSULTATS DES RECHERCHES PRATIQUES ET ANALYSE.....28
5.1 Présentation des résultats des entretiens avec les psychologues 28
5.2 Présentation des résultats des entretiens avec les éducatrices sociales.33
5.3 Présentation des résultats des entretiens avec les directrices 36
5.4 Synthèse.....40
6. EVALUATION 41
6.1 Vérification de mon hypothèse.....41
6.2 Evaluation de mes questions de recherche 42
6.3 Evaluation de mes objectifs.....43
6.4 Évolution de mon identité professionnelle en lien avec le sujet 44
6.5 Limite de recherche et nouvelles perspectives.....46
6 CONCLUSION ET REMERCIMENTS 47
BIBLIOGRAPHIE 48
ANNEXES 50

1. INTRODUCTION

J'ai débuté mon parcours professionnel dans le domaine de l'enfance en août 2014, en réalisant dans un premier temps, une année de stage au sein d'une structure d'accueil pour enfants. Ce stage préalable a renforcé mon envie de faire un apprentissage dans ce domaine. En août 2018, j'obtiens mon diplôme d'assistante-socio-éducative. Mon envie d'apprendre davantage et d'approfondir mes connaissances dans ce domaine qui me passionne, m'a amené à commencer la formation d'éducatrice de l'enfance.

Effectuant ma dernière année d'éducatrice de l'enfance à l'Ecole Pierre-Coullery à la Chaux-de-Fonds, je dois réaliser un travail écrit sur une thématique que je souhaite développer et qui est en lien avec ma formation. Ce document me permettra d'obtenir mon diplôme.

« Maman est folle, on n'y peut rien, mais ce qui nous console, c'est qu'elle nous aime bien. »[1]

J'ai décidé d'introduire mon travail en mélodie en vous présentant le début des paroles de la chanson « Maman est folle » chanter par William Sheller en 1983. Cette phrase fait référence au choix de mon thème qui est de développer mes connaissances en lien avec l'accompagnement d'un enfant de 6 à 10 ans dont le parent est malade psychiquement. C'est un sujet qui m'intéresse particulièrement et qui me touche personnellement. Dans un premier temps, ce sujet m'amène à me questionner car la crèche dans laquelle je travaille a déjà accueilli plusieurs enfants dont l'un des parents est atteint d'une maladie physique. Deuxièmement, ce sujet fait référence à mon enfance car ma maman a été touchée par une maladie psychique qui s'est maintenant stabilisée grâce à un traitement médicamenteux adapté.

Après avoir fait plusieurs recherches théoriques en lien avec ce thème, j'ai décidé de m'intéresser aux enfants de 6 à 10 ans. De plus, lors de mes observations sur mon lieu de pratique, j'ai constaté que les enfants que nous avons accueillis qui sont touchés par la maladie psychique d'un parent fréquentent déjà le milieu scolaire. Mes recherches démontrent également qu'à cet âge, l'enfant est capable de comprendre la maladie de son père ou de sa mère ce qui l'amènera à divers questionnements en lien avec sa situation familiale. C'est pourquoi, je trouvais important et intéressant de prendre en compte l'accompagnement des enfants de cette tranche d'âge.

[1] La chanson *« Maman est folle »* interprété par William Sheller. Accès, https://www.youtube.com/watch?v=yFNdtT08iLo, consulté le 30 novembre 2019

Par ce travail de recherche, j'ai pour but de permettre aux professionnels de l'enfance ayant des questionnements concernant l'accueil d'un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique, de trouver des outils ainsi que des pistes d'actions afin de pouvoir comprendre, accompagner et soutenir ces enfants.

1.1 Plan de rédaction

En ce qui concerne le plan de rédaction de mon travail de diplôme, il est organisé en différentes parties. Dans un premier temps, je vais introduire le sujet en développant et argumentant mes motivations personnelles ainsi que mes motivations professionnelles. Dans ce même chapitre, je vais expliquer brièvement la méthodologie de recherche de ce travail.

Dans le deuxième chapitre, je vais parler de la démarche du travail, en décrivant ma problématique, l'hypothèse qui en découle, mes questions principales, mes questions secondaires ainsi que les objectifs qui sont en lien avec travail.

Par la suite, je vais présenter ma partie théorique qui est associée à ma recherche. Dans cette partie, je vais exposer différents thèmes ainsi que diverses théories qui sont en lien avec mon travail de recherche.

Afin de faire un lien avec les ressources théoriques, je vais poursuivre en vous présentant les résultats des aspects pratiques. Puis, cela va me permettre de réaliser une analyse entre la théorie et la pratique. Je vais terminer ce chapitre en synthétisant mes recherches.

Pour finaliser, je vais évaluer mon travail de recherche en vérifiant l'atteinte de mes objectifs et de mon hypothèse. Je vais conclure ce dossier en vous évoquant mes propositions et mes perspectives d'avenir. Enfin, je vais terminer mon travail par des remerciements.

1.2 Mes motivations professionnelles et personnelles

Ce sujet m'intéresse tout particulièrement car j'aimerais pouvoir, en tant que future éducatrice diplômée, accompagner de manière bienveillante les enfants qui vivent la maladie d'un parent, ainsi que soutenir et collaborer avec ces familles qui traversent un événement délicat dans le privé. J'aimerais également apprendre comment accueillir les confidences d'un enfant vivant une situation compliquée au sein de sa famille. En effet, en parascolaire, il arrive régulièrement que des enfants nous confient leurs difficultés familiales. Cependant, je me trouve parfois démunie ne sachant comment réagir et quoi

dire ce qui m'amène forcément à des questionnements et à une réflexion sur mon rôle professionnel.

Durant mes deux ans de formation, nous n'avons jamais eu l'occasion d'échanger sur l'accompagnement des enfants qui endurent un évènement bouleversant, tel que la maladie psychique d'un parent. Par ce travail, j'aimerais m'enrichir et développer mes connaissances à ce sujet en recherchant des éléments théoriques et en obtenant des résultats pratiques. Pour moi les maladies psychiques sont encore taboues dans notre société. Ces enfants qui vivent ces drames familiaux devraient à mon sens être pris en charge afin qu'ils soient accompagnés adéquatement dans les structures qui les accueillent.

Comme déjà évoqué dans ce dossier, lorsque j'étais enfant, ma maman est tombée gravement malade psychiquement. C'était une épreuve difficile à traverser pour toute la famille. J'ai eu la chance d'être entourée par ma famille et mes proches qui étaient très présents pour me soutenir durant cet événement bouleversant et traumatisant. Durant mon enfance, je me rendais deux après-midis par semaine chez une maman de jour. Cependant, elle n'était pas au courant de la situation. Un suivi thérapeutique régulier était également important pour m'accompagner psychologiquement. Les gens qui nous entourent lors d'une situation de vie difficile ont un rôle primordial, c'est pourquoi, j'ai choisi d'élaborer un travail sur l'accompagnement des enfants qui vivent la maladie psychique d'un parent, dans une structure extra familiale.

Ce travail me permettra d'acquérir des nouvelles connaissances et d'agir sur mon lieu professionnel. En effet, sur mon lieu de pratique, l'équipe éducative est amenée à accueillir des enfants dont l'un des parents a une maladie psychique. Cette situation me questionne grandement. C'est pourquoi j'ai eu l'envie de faire des recherches sur cette thématique. Collaborer avec les familles, travailler en réseau et mettre en place des actions éducatives pour l'enfant sont pour moi des compétences professionnelles primordiales au sein d'une structure.

Je trouve donc important de prendre du temps pour accompagner et écouter les besoins des familles qui vivent des évènements bouleversants. Par ce travail, j'aimerais trouver des pistes d'actions pour accompagner les enfants qui traversent l'épreuve de la maladie d'un parent, en fonction de leurs propres besoins.

1.3 Méthodologie du travail

Comme déjà expliqué auparavant dans ce document, j'ai décidé de m'intéresser aux enfants âgés de 6 à 10 ans touchés par la maladie psychique d'un parent.

Afin de permettre une meilleure organisation et gestion de mon travail de diplôme, j'ai planifié les tâches à réaliser en élaborant un diagramme de Gantt[2] qui se trouve en annexe A.

Pour la recherche théorique, j'ai emprunté des documents et des ouvrages dans diverses bibliothèques d'écoles de la santé et du social. J'ai également fait l'acquisition de plusieurs livres intéressants qui sont en lien avec mes recherches.

Concernant la recherche des données pratiques, j'ai pris la décision de faire des entretiens semi-dirigés afin de répondre à mes différents questionnements. Pour apporter de la qualité à mon travail, j'ai fait le choix d'interviewer des professionnels qui ont un lien avec mon sujet. Pour cela je vais questionner des éducatrices sociales, des directrices de structures extra-familiales, des psychologues ou des psychothérapeutes qui s'occupent d'enfants qui ont un parent atteint d'une maladie psychique. Durant les entretiens, différentes questions autour de la maladie mentale d'un parent seront traitées. Leurs conseils, leurs outils, leurs connaissances, leurs pistes d'actions éducatives, leurs expériences professionnelles pourront agrandir mes connaissances et compléter ma recherche.

[2] Le diagramme de GANTT est un outil visuel qui permet de lister les tâches à faire pour mener à bien un projet

2. DÉMARCHE

Dans ce chapitre, je vais définir mes recherches en vous exposant ma problématique, l'hypothèse qui en découle, les questions de recherches ainsi que les objectifs pour la réalisation de ce travail.

2.1 Problématique

Ma problématique est la suivante :

« Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment l'équipe éducative peut-elle accueillir et accompagner l'enfant de 6 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie psychique et les personnes qui l'entourent ? »

Variable 1	Lien	Variable 2
L'équipe éducative	**Accueillir et accompagner**	**Un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique et les personnes qui l'entourent.**

2.2 Hypothèse

L'hypothèse est en lien avec la problématique ci-dessus.

« Dans une structure extra-familiale, pour accueillir un enfant dont le parent souffre d'une maladie psychique, l'équipe éducative joue un rôle primordial dans son accompagnement auprès de l'enfant et des personnes qui l'entourent. »

Derrière le mot primordial, j'entends le fait qu'il est essentiel en tant que professionnel de l'enfance, d'être présent lorsqu'un enfant accueilli en structure, vit la souffrance psychique d'un parent, en se montrant à l'écoute de ce qu'il ressent, de ses émotions et de ses besoins face à sa situation familiale. A mon sens, l'équipe éducative se doit également de communiquer afin de collaborer avec les parents de l'enfant pour favoriser les échanges et le travail en partenariat. De plus, à travers le rôle primordial, j'entends le fait que l'équipe éducative doit coopérer en se transmettant des informations, en réalisant des observations et si nécessaire en mettant des outils en place tout en travaillant en réseau avec les autres professionnels qui accompagnent l'enfant.

2.3 Questions principales et secondaires

Voici les trois questions primaires suivies de plusieurs questions secondaires :

1. **Quels sont les enjeux pour l'enfant de 6 à 10 ans lorsque son parent est malade psychiquement ?**

   1.1 Quels sont les enjeux en lien avec le développement de l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie psychique ?

   1.2 Quelles sont les conséquences pour l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie mentale ?

   1.3 Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ?

   1.3.1 Quelles étapes traversent l'enfant ?

   1.3.2 Quelles émotions et sentiments peuvent apparaître ?

2. **Quel est le rôle de l'éducateur dans son accompagnement auprès de l'enfant lorsque l'un des parents est malade psychiquement ?**

   2.1 Comment accompagner l'enfant au quotidien ?

   2.2 Que faut-il mettre en place au sein du groupe ?

   2.3 Comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu du travail ?

3. **Quel est le rôle de l'équipe éducative dans sa collaboration avec l'entourage lorsque la maladie psychique s'invite dans une famille, et comment collaborer avec les réseaux externes ?**

   3.1 Comment collaborer avec l'entourage ?

   3.2 Quel travail mettre en place avec l'équipe éducative ?

   3.3 Quel travail mettre en place avec les réseaux externes ?

2.4 Objectifs de recherche

Objectif général :

- Par des recherches théoriques et pratiques, analyser les enjeux de la maladie psychique d'un parent pour l'enfant, afin de pouvoir disposer d'outils et de mettre en place des actions éducatives pour l'accompagner adéquatement en structure d'accueil extra-familiale.

Objectifs spécifiques :

- Faire de recherches théoriques afin de définir la maladie psychique et d'expliquer les conséquences pour l'enfant et son entourage lorsque l'un de ses parents est atteint par celle-ci.
- Interviewer des psychologues et des psychothérapeutes afin de répondre à mes questions en lien avec la maladie mentale et pour avoir des outils à mettre en place sur la pratique professionnelle.
- Questionner les professionnels sur leur rôle dans l'accompagnement d'un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique.
- Questionner des directrices de structure extra-familiale sur le travail à mettre en place avec l'équipe éducative, avec la famille et avec les réseaux.

3. PARTIE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, je vais développer les notions théoriques en lien avec la problématique de mon travail de diplôme. Pour permettre une meilleure compréhension je trouvais important de débuter cette partie en définissant et en expliquant différents troubles psychiques. Par la suite, je vais parler des conséquences pour l'enfant et pour son développement lorsque l'un de ses parents est atteint d'une maladie psychique. Je vais poursuivre en développant l'accompagnement et le rôle de l'EDE[3] en lien avec ma problématique. Pour terminer cette partie théorique, le dernier point sera consacré à la collaboration de l'équipe éducative avec les parents et le réseau.

Afin de rester cibler dans mon travail, je vais mettre les questions de recherches qui sont en lien avec les points théoriques que je vais développer tout au long de ce chapitre.

3.1 Les troubles psychiques

Comme expliqué précédemment, j'ai décidé de commencer par donner une définition de ces troubles. Puis j'ai schématisé à l'aide d'un tableau les statistiques de la maladie psychique en Suisse. Pour finir ce chapitre, je vais présenter le trouble dépressif, le trouble bipolaire et la schizophrénie qui sont trois troubles psychiques fréquents en vous les décrivant ci-dessous.

[3] EDE : Educateur-trice de l'enfance

3.1.1 Définition

La définition des troubles psychique selon l'OMS « *Les troubles mentaux regroupent un vaste ensemble de problèmes, dont les symptômes diffèrent. Mais ils se caractérisent généralement par une combinaison de pensées, d'émotions, de comportements et de rapports avec autrui anormaux.* »[4]

En me basant sur mes différentes recherches théoriques, je peux dire que les troubles psychiques, mentaux ou encore psychiatriques engendrent des problèmes comportementaux ainsi que des difficultés dans la vie quotidienne. Les pathologies telles que la schizophrénie, la dépression et les troubles bipolaires sont des exemples de troubles psychiques. Ceux-ci peuvent être chroniques ou permanents et ils atteignent toutes les populations. Les facteurs de ces maladies peuvent être physiques, psychologiques, génétiques ou environnementaux. Les troubles psychiques affectent la vie quotidienne de la personne touchée par la maladie. De plus, ces troubles[5] portent une atteinte aux capacités telles que cognitives, émotionnelles, physiques. La maladie psychique peut également avoir un impact sur l'environnement de l'individu, en particulier sa famille et ses proches. Les médecins qui évaluent et traitent ces troubles sont des psychiatres, des psychologues, des psychanalystes et des neuropsychiatres. Les troubles[6] psychiques peuvent se stabiliser grâce à des médicaments adaptés et des thérapies non médicamenteuses régulières telles que les psychothérapies par exemple. Les psychothérapies[7] sont des méthodes thérapeutiques utilisées pour traiter des troubles psychiques et somatiques.

3.1.2 Statistiques de la maladie psychique en Suisse

En effectuant plusieurs recherches concernant la maladie psychique en Suisse et en consultant le site de la Confédération Suisse, j'ai trouvé un rapport concernant la santé psychique en Suisse[8]. Dans ce document, il est dit que 18% de la population suisse est atteinte d'un ou plusieurs troubles psychiques. Il est également précisé que les maladies psychiques sont les pathologies les plus rependues et les plus handicapantes car elles ont un impact sur tous les domaines de vie des personnes concernées.

---

[4] Organisation mondiale de la santé *« Définition des troubles psychiques ».* Accès, https://www.who.int/topics/mental_disorders/fr/, consulté le 3 décembre 2019

[5] Site de la Fondation de la protection de l'enfance Suisse *« santé psychique ».* Accès, https://www.kinderschutz.ch/fr/les-enfants-de-parents-souffrant-de-troubles-psychiques.html, consulté le 5 décembre 2019

[6] WALLENHORTS, Thomas (2017) *« Soutenir une personne atteinte d'une maladie psychique ».* Lyon, Chronique Sociale, pp.88

[7] GARNIER, M. & DELAMARE, V. & DELAMARE, J. (1989) *« Dictionnaire des termes de médecine ».* Paris, Maloine, pp.732

[8] Site de la Fondation de la protection de l'enfance Suisse *« santé psychique ».* Accès, https://www.kinderschutz.ch/fr/les-enfants-de-parents-souffrant-de-troubles-psychiques.html, consulté le 5 décembre 2019

Selon l'ESS[9], 18% de la population suisse souffre de troubles psychiques[10]. Afin de pouvoir visualiser les statistiques des problèmes psychiques selon les régions en Suisse, je me permets de vous présenter le tableau ci-dessous :

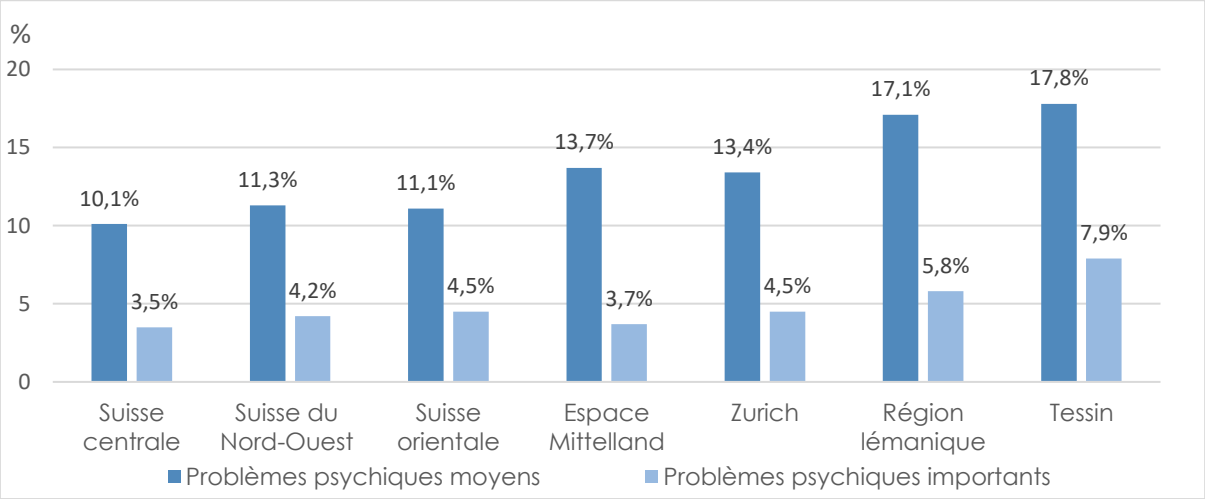


Tableau de l'enquête suisse sur la santé[11]

Par **problèmes psychiques moyens** j'entends, une forte probabilité à développer ou d'être touché par une maladie psychique.

Par **problèmes psychiques importants** j'entends, des troubles psychiques graves et lourds.

3.1.3 Le trouble dépressif

La dépression[12] est une maladie psychique qui se caractérise par de la tristesse, un manque de confiance en soi, une perte de plaisir et d'intérêt pour les activités quotidiennes, ce qui provoque une réduction de l'activité psychologique et physique. Il existe plusieurs types de dépressions tels que la dépression saisonnière, périnatale, unipolaire. On peut remarquer, chez les personnes atteintes d'une dépression, un renfermement social et des comportements différents dans les relations avec les proches. L'individu atteint de dépression fait de l'insomnie et se sent très fatigué, il manque d'appétit, il a de la difficulté à réaliser ses tâches quotidiennes mais il est également dans un profond désespoir. La personne avec des troubles dépressifs a des pensées et des idées négatives ce qui peut parfois provoquer des envies de suicide. Les causes de la dépression peuvent être externes comme le deuil, le divorce, les problèmes professionnels, les problèmes personnels. Elles peuvent être

[9] ESS : Enquête suisse sur la santé
[10] Rapport de l'observatoire suisse de la santé, (2016). Accès : https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2017/obsan_72_rapport.pdf
[11] Tableau de l'enquête suisse sur la santé psychique, (2017) accès : https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2017/obsan_72_rapport.pdf
[12] SOUMAILLE, Suzy. (2012) *« J'ai envie de comprendre la dépression ».* Genève, planète santé, pp. 3 à 37

hormonales telles que la grossesse, la ménopause. La dépression peut aussi provenir d'une cause de consommation excessive de drogues, d'alcool et de certains médicaments. A l'âge adulte, les blessures du passé peuvent ressurgir, la dépression peut donc également être due à des blessures de l'enfance telles que la perte d'un parent, la maltraitance, les abus sexuels. Lorsqu'un parent est atteint du trouble dépressif[13], il va se comporter différemment. Par exemple, il va dire ou faire des choses inappropriées ce qui peut perturber l'enfant. Lorsque l'un des parents fait une dépression, il sera moins disponible pour l'enfant par exemple il ne jouera plus avec lui, il dormira plus souvent dans la journée, il ne voudra plus sortir à l'extérieur, il se mettra plus facilement en colère. Par chance, la dépression peut être soignée rapidement grâce aux médicaments et aux séances de psychothérapie. Parfois, la dépression peut ressurgir mais peut à nouveau être traitée.

3.1.4 Le trouble bipolaire

Le trouble bipolaire[14] également appelé psychose maniaco-dépressive est une affection mentale qui se traduit par des troubles de l'humeur. La maladie apparaît entre vingt et trente ans mais parfois on constate les premiers signes et symptômes durant la période de l'adolescence. La bipolarité est une maladie de l'humeur qui rend le malade pour un moment « fou de joie » puis « fou de douleur ». Chacun d'entre nous vit des moments de joie, de tristesse et d'excitation. Cependant, la maladie du trouble bipolaire entraine des changements de l'humeur hors norme. Les fluctuations de l'humeur perturbent sérieusement l'équilibre physique et psychique. Cet état apporte des risques de déséquilibres familiaux, sociaux et professionnels mais également des problèmes financiers et d'alcoolisme. La personne souffrante de cette maladie psychique a des épisodes maniaques c'est-à-dire un état d'excitation et d'euphorie qu'elle ne peut pas maîtriser. Ces phases apparaissent soit en réaction au stress, soit sans raison apparente et peuvent être d'intensité variable. Durant cette période qui dure environ une semaine[15], la personne semble avoir confiance en elle, elle est distraite, parle plus qu'habituellement, ne ressent aucune fatigue, réalise des activités inhabituelles, elle dépense excessivement son argent. Une fois l'état « maniaque » terminé, la personne peut avoir ensuite des épisodes dépressifs qui sont aussi connus sous le nom de « mélancolie » qui s'apparentent à un état de profonde douleur morale. Cela veut dire que la personne perd toute forme d'intérêt, s'éloigne de sa famille,

[13] Cahm. *« La dépression ».* Accès, https://camh.ca/fr/info-sante/index-sur-la-sante- mentale-et-la-dependance/la-depression, consulté le 10 décembre 2019
[14] WALLENHORST, Thomas, op.cit., pp.139 à 149
[15] Cahm. *« La dépression ».* Accès, https://camh.ca/fr/info-sante/index-sur-la-sante- mentale-et-la-dependance/la-depression, consulté le 10 décembre 2019

de ses amis, de son travail et éprouve aussi des troubles du sommeil, des pensées suicidaires, des sentiments de culpabilité, de honte et plonge dans un état de profonde tristesse. Lorsqu'un parent souffre du trouble bipolaire[16], comme déjà expliqué auparavant dans ce chapitre, ses humeurs sont périodiques. C'est-à-dire qu'elles sont changeantes selon un cycle. Lorsque le parent passe par la phase dépressive, il peut éprouver de la tristesse et pleurer régulièrement en se montrant irritable. Durant cette phase dépressive, le parent ne voudra plus participer aux sorties et discussion en famille. Le parent va s'isoler et ressentir beaucoup de fatigue. Lorsque la phase dépressive se termine, le parent passe par la phase dite maniaque. Durant la phase maniaque, le parent semble en pleine forme et énergique, il dort peu et manifeste son euphorie en prenant par exemple des décisions irréfléchies. De plus, durant la phase d'euphorie le parent se montre préoccupé et porte peu d'attention à l'enfant. Durant la phase dépressive et la phase maniaque, le parent peut faire ou exprimer des choses qui peuvent blesser l'enfant, l'effrayer ou encore l'affecter. Cette maladie ne peut encore se guérir mais grâce au traitement, les personnes atteintes de bipolarité retrouvent rapidement une stabilité de l'humeur ce qui leurs permet de mener une vie stable. Cependant, il est possible que les symptômes du trouble bipolaire se manifestent à nouveau, mais le traitement médicamenteux peut prévenir cette rechute.

3.1.5 La schizophrénie

La schizophrénie[17] est une psychose chronique qui touche autant les filles que les garçons au début de l'âge adulte, période où le cerveau atteint sa maturité. Elle se développe généralement entre 15 et 20 ans. La schizophrénie est la maladie psychique la plus invalidante et déroutante. Cette maladie évolue par épisodes et provoque à la personne une séparation entre ses émotions et ses pensées ce qui déclenche une perte de contact avec la réalité. Cette maladie psychique se manifeste par des symptômes anxieux qui peuvent se traduire par le début de la pathologie. D'après mes recherches, un individu atteint par la schizophrénie[18] ne fait pas confiance aux autres personnes, il se sent espionné, il pense qu'on lui veut du mal, il manque de motivation et perd la joie de vivre. La personne atteinte de cette maladie endure des instants de délire durant lesquels elle éprouve une souffrance permanente qui peut durer jusqu'à plusieurs semaines. Durant cette période, ce trouble psychique provoque chez la personne des hallucinations, des idées

[16] Camh. « Le trouble bipolaire ». Accès, https://www.camh.ca/fr/info-sante/guides-et-publications/leurs-parents-a-un-trouble-bipolaire, consulté le 10 décembre 2019
[17] WALLENHORST, Thomas, op.cit., pp.117 à 138
[18] Camh. *« La psychose »*. Accès : https://www.camh.ca/fr/info-sante/guides-et-publications/leurs-parents-a-vecu-une-psychose, consulté le 10 décembre 2019

délirantes, des perturbations de la pensée et du comportement. Ce qui veut dire que la personne peut entendre, voir et éprouver des choses qui n'existent pas dans la réalité. L'individu atteint par la maladie peut être autonome et avoir une activité professionnelle. Malheureusement, en période de crise, il est difficile de s'intégrer socialement car la personne éprouve de la difficulté à réaliser les tâches quotidiennes, manque de concentration et paraît désorientée. Dans le reportage « Dans les yeux d'Olivier, je suis mon pire ennemi »[19] la personne atteinte par la schizophrénie dit « Lors des phases de bouffées délirantes je vis un cauchemar éveillé. » Pour moi, cette phrase évoque bien l'ampleur de ce trouble psychique. Par chance, la personne atteinte de schizophrénie peut prendre un traitement médicamenteux qui atténue progressivement les symptômes de cette maladie. La psychothérapie, peut également être un moyen d'aide afin que l'individu puisse exprimer ses sentiments en lien avec sa maladie et pour trouver à l'aide du thérapeute, des moyens pour y faire face. Une hospitalisation peut être conseillée afin que la personne puisse se reposer et être soutenu par les médecins. Lorsqu'un parent est atteint de schizophrénie, il peut devenir méchant et dire des choses qui peuvent profondément blesser l'enfant. Tous les symptômes évoqués auparavant, peuvent provoquer des peurs et des angoisses chez l'enfant.

3.1.6 L'ampleur et le poids des troubles psychiques au sein d'une famille

La maladie psychique[20] d'un membre de la famille est un événement douloureux et un défi pour les proches. *« La maladie vient non seulement bouleverser la vie d'une personne, mais également celle de sa famille. »*[21] Cette phrase citée dans le livre du Dr Christophe Fauré, un psychiatre spécialisé dans l'accompagnement des malades et de leur famille m'inspire beaucoup. En effet, je pense que lorsqu'un membre de la famille est touché par la maladie, l'entourage est évidemment affecté par ce changement. La famille devra forcément faire face à la maladie de leur proche et traverser différentes épreuves. Lorsque la maladie s'invite au sein d'une famille, tout change, tout se transforme. En effet, les rôles familiaux peuvent changer, l'organisation familiale se modifie et un avenir se dessine différemment. Selon la structure familiale, peu importe quelle forme elle prend, les répercussions de la maladie seront différentes et affecteront les membres de celle-ci à différents niveaux. La sévérité et la chronicité des troubles[22], un cadre de vie stable ou instable,

[19] Reportage dans les yeux d'olivier *« Je suis mon pire ennemie ».* Accès, https://www.youtube.com/watch?v=K_gFmjEaUiw, consulté le 14 décembre 2019
[20] WALLENHORST, Thomas, op.cit., pp.86
[21] FAURÉ, Christophe. (2011) *« Vivre ensemble la maladie d'un proche ».* Paris, Albin Michel, pp. 20
[22] Cairn Info, revue sur les maltraitances infantiles. (2017) *« L'impact des troubles maternels borderline et psychotiques sur les relations mère-enfant ».* Accès, https://www.cairn.info/revue-carnet-de-notes-sur-les-maltraitances-infantiles-2017-1-page-5.htm#

un conjoint atteint ou non d'une maladie psychique, un entourage présent ou non pour soutenir la famille seront décisifs. C'est-à-dire que tous ces critères ont une influence déterminante pour l'enfant. En effet, une relation proche, saine et stable avec une autre personne de la famille comme avec l'autre parent, un grand parent ou encore une tante va permettre à l'enfant de vivre une expérience et un attachement sécurisant. En recherchant des informations concernant ma thématique, j'ai trouvé un article sur le site Camh[23], qui parle du soutien apporté aux familles lorsqu'un proche est atteint d'une maladie psychique. Dans cet article, il est dit que la famille assiste aux premiers signes et symptômes ainsi qu'aux conséquences de la maladie psychique dont est atteint leur proche. La famille peut se trouver complétement démunie face à la situation et éprouver un sentiment d'impuissance.

3.2 L'enfant et la maladie de son parent

Dans ce chapitre je vais répondre à l'une de mes questions principales qui est « *Quels sont les enjeux pour l'enfant de 6 à 10 ans lorsque son parent est malade psychiquement ? »*

3.2.1 Les enjeux en lien avec le développement de l'enfant de 6 à 10 ans

« Quels sont les enjeux en lien avec le développement de l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie psychique ? »

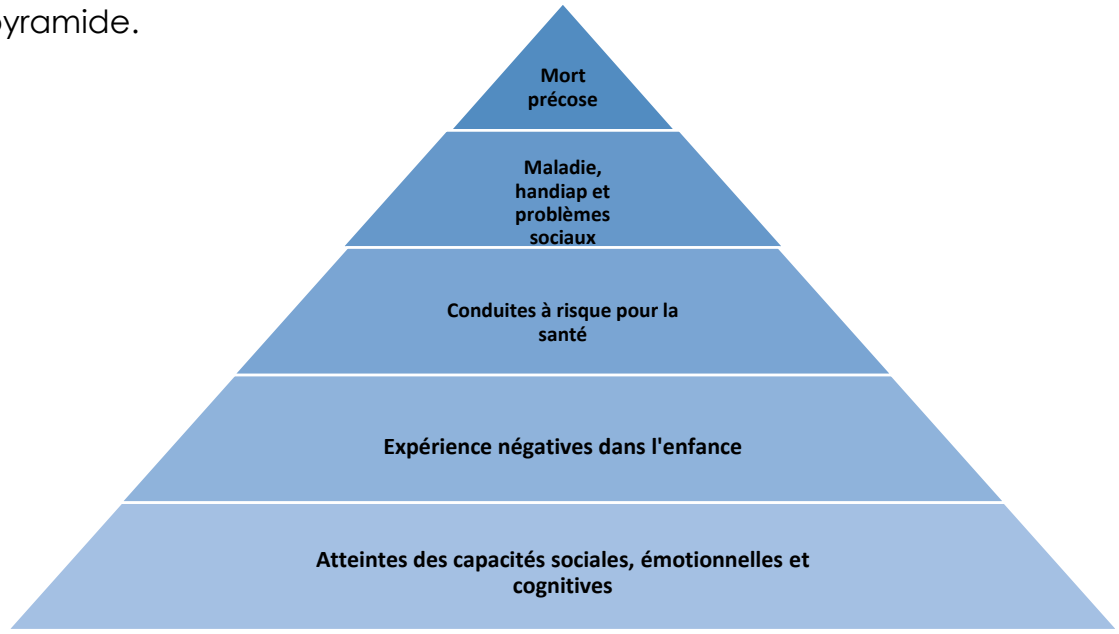
Sur le site de la protection de l'enfance Suisse[24], j'ai trouvé un article qui dit que les enfants vivant avec un parent atteint d'une maladie psychique ont un risque élevé d'être perturbé dans leur développement. En effet, la maladie psychique peut engendrer des réactions inattendues et des comportements déroutants chez le parent ce qui va perturber l'enfant et déclencher chez lui de l'angoisse. Lorsque la maladie psychique survient brutalement elle peut avoir des répercussions sur la relation entre le parent et l'enfant. Il faut savoir que toutes maladies psychiques évoluent différemment en fonction de la sévérité de celles-ci mais les enfants concernés peuvent développer des symptômes à caractère pathologique. Ce qui veut dire que ces enfants peuvent avoir de la difficulté à gérer leurs émotions, avoir des troubles du comportement tel que l'agressivité ou encore éprouver de la difficulté à se concentrer.

[23] Camh. *« le soutien pour les familles ».* Accès, https://www.camh.ca/fr/vos-soins/planifier-vos-soins/soutien-pour-les-familles, consulté le 16 décembre 2019

[24] Site de la Fondation de la protection de l'enfance *« Les enfants de parents souffrant de troubles psychiques ».* Accès, https://www.kinderschutz.ch/fr, consulté le 3 janvier 2020

Concernant le développement de l'enfant, une étude réalisée par Vincent Felitti[25] en 1998, se concentre sur les effets des traumatismes dans l'enfance et des événements bouleversants au sein de la famille. L'étude se nomme ACE qui signifie en anglais « Adverse Childhood Expérience » et qui se traduit en français par « Les expériences négatives de l'enfance ». Les chercheurs de cette étude ont imaginé une pyramide en se basant sur leurs découvertes afin de représenter les mécanismes que l'enfant peut développer au cours de sa vie lorsqu'il grandit dans un environnement familial dysfonctionnant. Un environnement familial dysfonctionnant regroupe la maladie psychique d'un parent ainsi que les violences, la négligence et les abus sexuels subit par l'enfant.

Ci-dessous je me permets de vous présenter le schéma visuel de l'étude sous forme de pyramide.



Pyramide ACE[26]

Pour moi, cette pyramide indique le fait que l'enfant qui vit un bouleversement familial tel que la maladie psychique d'un parent peut en grandissant développer des conduites à risques pour sa santé par exemple en consommant des drogues ou il peut développer un cancer ou encore être également atteint d'une maladie psychique. Cependant, je pense qu'il est important de nuancer car chaque situation est différente et propre à chacun.

[25] Etude ACE de Vincent Felitti. Accès, https://www.ifemdr.fr/etude-de-felitti-sur-les-experiences-negatives-de-lenfance/, consulté le 27 janvier 2020
[26] Pyramide de l'étude ACE de Vincent Felitti. Accès, https://www.ifemdr.fr/etude-de-felitti-sur-les-experiences-negatives-de-lenfance/, consulté le 27 janvier 2020

3.2.2 L'enfant face à la maladie psychique de son parent

« Quelles sont les conséquences pour l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie mentale ? » et *«* Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ? »

Lorsqu'un parent est atteint d'une maladie psychique[27], elle peut être taboue au sein de la famille. La maladie d'un parent apporte beaucoup de questionnements chez l'enfant car il a besoin de comprendre la situation. Une discussion adaptée à son niveau de compréhension et à son âge lui permettra d'avoir des réponses à ses questions concernant la maladie. Dans l'ouvrage « vivre ensemble la maladie d'un proche »[28] du Dr Christophe Fauré, il est dit que dans un premier temps il est important que l'entourage annonce la maladie du parent à l'enfant afin d'éviter qu'il s'imagine le pire. En effet, l'enfant comprend toujours lorsqu'il y a une modification dans son environnement familier. Il est donc certain que si les parents se taisent et cachent la situation cela engendrera des peurs chez l'enfant. Plusieurs signes d'alerte peuvent apparaître chez l'enfant lorsque la situation est dissimulée. Il communiquera donc sa souffrance et son besoin de comprendre par des comportements inhabituels tels que ;

Les troubles du sommeil qui se caractérisent par de la difficulté à s'endormir, des réveils fréquents durant la nuit, de nombreux cauchemars, des réveils matinaux. L'insomnie indique clairement l'angoisse chez l'enfant.

Une modification de l'appétit telle que le refus de manger et la perte du désir à s'alimenter peuvent apparaître. Il se peut également que des symptômes physiques surviennent comme par exemple des maux d'estomac, des vomissements.

Des modifications du comportement par exemple un enfant bavard et agité change de tempérament et devient très discret en se renfermant sur lui-même.

L'apparition de peurs qui n'étaient pas présentes peut se révéler comme par exemple la peur du noir, la peur des monstres, des pensées effrayantes. Elles peuvent être réelles ou imaginaires, mais elles doivent être impérativement prises aux sérieux car elles ont toutes une raison ou une signification. A travers la peur l'enfant communique qu'il se sent en insécurité dans son environnement.

---

[27] Camh. *« La psychose d'un parent ».* Accès, https://www.camh.ca/fr/info-sante/guides-et-publications/leurs-parents-a-vecu-une-psychose, consulté le 16 décembre 2019

[28] FAURÉ, Christophe, op.cit., pp.107 à 125

La perte d'acquis peut survenir, par exemple l'enfant peut avoir une perte de contrôle de la vessie et faire des accidents urinaires durant la nuit alors qu'il avait acquis la propreté. L'énurésie[29] est une émission d'urine involontaire et inconsciente, généralement nocturne, elle peut survenir lorsque l'enfant vit une situation de stress qui peut être physique, émotionnelle et psychologique.

L'échec scolaire peut être une cause liée à l'incapacité de gérer seul la situation familiale. Le Dr Christophe Fauré explique dans son ouvrage que c'est généralement par le biais de l'école que l'enfant va montrer sa détresse. De ce fait, il est important de le soutenir et de l'encourager en valorisant ce qu'il fait à l'école afin de lui éviter l'échec scolaire qui pourrait provoquer un manque de confiance en lui. Il faut également savoir que le milieu scolaire lui apporte un cadre sécurisant et rassurant. En effet, lors de ses journées à l'école il retrouve durant quelques temps ses bases, ses repères, ses habitudes, ses rythmes et ses camarades de classe. L'école sera donc un lieu contraire avec l'atmosphère lourde et l'agitation anxieuse qu'il vit à la maison. Lien que je peux faire avec les structures extra-familiales qui ont également ce rôle.

Dans ce chapitre, il est prouvé à quel point il est important de nommer la maladie et de l'expliquer à l'enfant. Dans l'ouvrage du psychiatre Christophe Fauré[30], il est expliqué que cacher la vérité à l'enfant ou essayer de dissimuler la maladie de son parent peut lui faire perdre la confiance des personnes qui sont censées lui apporter de la sécurité. Cette perte de confiance envers l'adulte peut être déstabilisante et insécurisante pour l'enfant. L'article Camh, dans la rubrique infos et santé psychique « Ce que les enfants veulent savoir lorsqu'un de leurs parents vit une psychose »[31], affirme que ces enfants ont besoin de soutien et de comprendre la situation familiale. C'est pourquoi il est primordial d'expliquer la maladie de son parent en adaptant le discours et les mots à son niveau de compréhension.

Lorsque la maladie du parent est annoncée et nommée à l'enfant, il est essentiel de prendre un temps pour laisser l'enfant s'exprimer en accueillant les émotions qu'il peut ressentir. Durant ce moment d'échange, il faut que l'adulte prenne au sérieux les craintes de l'enfant et réponde à ses questionnements. Il est également important de rassurer l'enfant en lui verbalisant que la maladie de son parent n'est en aucun cas de sa faute et qu'il n'y peut rien. Puis il faut nommer la maladie en lui expliquant comment elle peut arriver, comment elle

[29] ROBERT Paul, REY-DEBOVE Josette et REY Alain. (2002) *« Le Robert de la langue française »*. Le Robert, Paris, pp.601
[30] FAURÉ, Christophe, op.cit., pp.108 à110
[31] Camh. *« La psychose d'un parent ».* Accès, https://www.camh.ca/fr/info-sante/guides-et-publications/leurs-parents-a-vecu-une-psychose, consulté le 16 décembre 2019

se transmet, quels sont les symptômes et les manifestations, comment elle est soignée et par qui la personne est-elle soignée, pourquoi la personne doit aller à l'hôpital. Encore une fois, le langage et les mots utilisés doivent être adaptés aux capacités de compréhension et à l'âge de l'enfant. Entre 5 ans et 10 ans l'enfant est capable de comprendre des précisions sur les différents traitements et soins apportés à son parent. Il est également possible de proposer à l'enfant d'aller rendre visite à son parent à l'hôpital ou se rendre sur lieu afin de visualiser l'endroit où son parent se fait accompagner et soigner.

3.2.4 Les conséquences de la maladie psychique d'un parent pour l'enfant

« Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ? »

La dépression[32] peut être une des conséquences pour l'enfant lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement. Les signes de la dépression chez l'enfant sont très discrets. Les dessins réalisés par l'enfant peuvent être inquiétants. Il peut également lors d'un moment de jeu libre projeter sa tristesse et sa culpabilité sur son objet transitionnel par exemple. Lorsque la dépression atteint un stade supérieur, l'enfant peut évoquer des sujets tels que la mort, le suicide. Lorsque la situation se déroule dans un lieu d'accueil, il faut impérativement prendre au sérieux les dires de l'enfant et en parler à la personne qui s'en charge afin de les diriger auprès de spécialistes pour enfants tels que psychiatres, psychologues, psychanalystes.

La culpabilité[33] est une émotion forte qui peut être ressentie de façon démesurée, se manifestant par des pensées négatives qui envahissent régulièrement l'esprit et qui empêchent de trouver l'harmonie. La culpabilité est un sentiment que l'enfant va développer à travers ses expériences et ses apprentissages. Les personnes qui entourent l'enfant dans sa vie quotidienne vont parfois lui dire « C'est à cause de toi » ou « Tu n'es pas gentil d'avoir fait ça, j'aurais honte à ta place », ce genre de réaction ne mène pas l'enfant à la réflexion et le culpabilise. La culpabilité peut être très présente chez l'enfant lorsque l'un de ses parents est atteint d'une maladie psychique. En effet l'enfant culpabilise et se sent responsable de la maladie de son parent. « La pensée magique »[34] qui apparaît entre 2 et 7 ans est la cause de cette culpabilité car ce fonctionnement psychique persuade l'enfant qu'il est coupable de tous les évènements qui arrivent dans sa vie. C'est pourquoi, il

[32] FAURÉ, Christophe, op.cit., pp.110
[33] WALLENHORTS, Thomas, op.cit., pp. 88
[34] FAURÉ, Christophe, op.cit., pp. 96 à 111

faut rassurer l'enfant en lui expliquant et en affirmant qu'il n'est pas responsable de la maladie de son parent.

La honte est un sentiment social qui selon Sigmund Freud n'apparaît pas avant quatre ans. Lorsqu'un membre de la famille est affecté par la maladie on peut éprouver un sentiment honteux. Elle peut survenir lorsque l'enfant se rend compte que son parent est différent ou lorsqu'il ne se trouve pas comme les autres enfants de son âge.

La peur d'attraper lui aussi la maladie de son parent est très présente chez l'enfant. C'est pourquoi il faut expliquer à l'enfant tout en s'adaptant à son niveau langagier ce que l'on connaît de la maladie. Il faut prendre cette peur au sérieux et en discuter avec l'enfant tout en le rassurant.

Le sacrifice peut être une conséquence pour l'enfant qui vit avec un parent malade psychiquement. En effet, dans le livre « Soutenir une personne atteinte d'une maladie psychique »[35] de Thomas Wallenhorst un psychiatre en milieu hospitalier, il explique que l'enfant va se sacrifier pour son parent afin de le soutenir quotidiennement. En voulant soulager son parent, il peut louper les cours afin de s'occuper des tâches ménagères, préparer les repas, être à son écoute pour le soutenir affectivement, se charger des rendez-vous médicaux et éduquer ses frères et ses sœurs. Il prend donc un autre rôle au sein de la famille que l'on peut appeler la « parentification ». La parentification[36] est un processus relationnel qui conduit l'enfant à prendre la place du père ou de la mère ce qui veut dire qu'il va assumer des responsabilités inadaptées pour son âge et trop exigeantes en fonction de ses compétences. Il va donc sacrifier sa place, son rôle d'enfant pour aider son parent qui est fragilisé par la maladie. L'enfant peut être surchargé de responsabilités et ses besoins vont être mis de côté et seront négligés car il va mettre en priorité les besoins de ses parents.

3.3 La maladie psychique et le rôle de l'EDE au sein de la structure

Dans ce chapitre je vais répondre à cette question principale qui est « *Quel est le rôle de l'éducateur dans son accompagnement auprès de l'enfant lorsque l'un des parents est malade psychiquement ? »*

[35] WALLENHORTS, Thomas, op.cit., pp.93 à 96
[36] MOINS, Alexandra. (2016) *« Parentification, quand la relation parent et enfant est inversée »*. Accès, http://www.psychologue-frejus.fr/therapie-familiales/parentification-quand-la-relation-parent-enfant-est-inversee/, consulté le 15 janvier 2020

3.3.1 Le rôle de l'EDE dans son accompagnement auprès d'un enfant qui vit la maladie mentale d'un parent

Dans cette partie, je vais m'intéresser à cette question « Comment accompagner l'enfant au quotidien ? »

Dans son ouvrage « les enfants de parents fous, de la souffrance psychique à la résilience », Yves-Hiram Haesevoets[37] écrit *« pour s'en sortir, l'enfant a besoin du* soutien *des autres, entourage et professionnels réunis »*

En réalisant plusieurs recherches, j'ai découvert une page web « camh »[38] qui est un hôpital d'enseignement en santé mentale au Canada. Sur ce site, j'ai trouvé un article dans la rubrique « info-santé » qui dit que la plupart des gens atteints d'une maladie psychique ont de la difficulté à en parler. Ils éprouvent du mal-être et peuvent avoir un sentiment de honte à partager le sujet avec les professionnels qui encadrent l'enfant. Il est donc possible que les éducateurs ne soient pas informés de la situation.

Cependant, dans l'ouvrage « Vivre ensemble la maladie d'un proche » de Christophe Fauré[39], il est dit que l'école ou la structure qui accueille l'enfant au quotidien sont des milieux ou la maladie du parent peut être nommée en utilisant des livres sur le sujet par exemple. Pour l'accompagnement de l'enfant, il serait bénéfique de faire un entretien avec les personnes qui entourent l'enfant telles que l'enseignante, l'éducatrice de référence et les responsables d'institutions afin que les parents de l'enfant puissent partager la situation familiale. De ce fait, les professionnels pourront comprendre le changement de comportement chez l'enfant tels que ses angoisses, ses sentiments, ses inquiétudes et ses émotions. Ces informations peuvent également permettre aux personnes qui côtoient l'enfant au quotidien de l'accompagner dans l'épreuve qu'il traverse. Les établissements qui accueillent l'enfant ont un environnement stable et structurant. Cela va permettre à l'enfant d'avoir des repères et de se sentir en sécurité ce qui est certaines fois en opposition avec ce que l'enfant vit à la maison.

Le rôle des éducateurs est également d'observer les enfants quotidiennement et de reconnaître les signes correspondant à de la maltraitance afin de pouvoir le signaler aux autorités compétentes. En effet, dans l'ouvrage « Les enfants de parents fous »[40], Yves-Hiram Haesevoets explique qu'il est possible que le

[37] HAESEVOETS, Yves-Hiram. (2015) *« Les enfants de parents fous, de la souffrance à la résilience »* Belgique, de boeck, pp.9
[38] Camh. *« La psychose d'un parent ».* Accès, https://www.camh.ca/fr/info-sante/guides-et-publications/leurs-parents-a-vecu-une-psychose, consulté le 15 janvier 2020
[39] FAURÉ, Christophe, op.cit., pp.114 à 115
[40] HAESEVOETS, Yves-Hiram, op.cit., pp. 124 à 142

trouble psychique d'un parent apporte des comportements maltraitants envers l'enfant. C'est pourquoi observer de manière continue les enfants permettra de remarquer les signes de négligence et les troubles associés tels que des problèmes au niveau du développement, des troubles du comportent, manifestations psychopathologiques et des manifestations psychosomatiques.

Après plusieurs recherches théoriques en lien avec le sujet et en ayant eu le privilège de participer au cours « Quand la maladie s'invite dans la famille » qui est un formation continue proposée par As'trame[41], je me permets de vous présenter des actions éducatives que nous pouvons mettre en place pour l'enfant de 6 à 10 ans ;

- Être à l'écoute de l'enfant tout en accueillant ses émotions. Nous pouvons nous aider d'une roue des émotions pour que l'enfant puisse les montrer et les nommer.
- Privilégier les moments et les activités individuels avec l'enfant.
- Faire des entretiens individuels un fois par semaine entre l'enfant et son référent afin de faire un bilan. Ces moments peuvent permettre à l'enfant de se livrer, de parler de ses besoins et de ses difficultés.

3.3.2 Le rôle de l'EDE dans son accompagnement auprès du groupe d'enfants

« Que faut-il mettre en place au sein du groupe ? »

En continuant mes lectures sur le site web « cahm »[42], il est dit que les enfants peuvent éprouver de la tristesse, premièrement parce que leur mère ou leur père est malade, mais aussi parce que leurs camarades ne comprennent pas la situation. Les enfants peuvent également éprouver de la honte face à la maladie psychique de l'un de ces parents. Les éducateurs qui s'occupent de l'enfant peuvent l'aider à choisir la quantité d'informations à transmettre à ses camarades. Il faut impérativement laisser le choix à l'enfant car il peut avoir envie d'en parler seulement à un ami ou il arrive qu'il ne souhaite pas partager sa situation familiale. Si l'enfant choisit d'en parler, il est souhaitable que l'éducateur l'accompagne dans sa démarche. Il arrive que certains camarades se moquent en évoquant des propos cruels. En tant qu'éducateurs nous devons aider l'enfant à faire face à ces propos blessants. Par exemple en

[41] As'trame est une association qui accompagne les familles pour diverses problématiques
[42] Camh. *« La psychose d'un parent ».* Accès, https://www.camh.ca/fr/info-sante/guides-et-publications/leurs-parents-a-vecu-une-psychose, consulté le 20 janvier 2020

réexpliquant lors d'un regroupement la maladie et en sensibilisant le groupe d'enfants. Pour sensibiliser le groupe d'enfants, on peut par exemple lire des livres sur le sujet de la maladie qui sont adaptés à l'âge et à la compréhension des enfants. De plus, pour sensibiliser le groupe les éducateurs peuvent favoriser des moments réguliers pour parler de diverses thématiques avec les enfants tels que la différence, les sentiments, la mort.

Dans l'ouvrage de Yves-Hiram Haesevoets « les enfants de parents fous, de la souffrance psychique à la résilience »[43] il est dit qu'il est également possible que l'enfant reproduise les comportements du parent qui est touché par une maladie psychique tels que des crises de colère, de la violence physique et verbale envers ses camarades, violences verbales. Ces agressions envers les autres peuvent être un moyen d'exprimer des émotions négatives telles que de la tristesse, de la colère et de la frustration qui sont liées à leur situation familiale. En tant que professionnels de l'enfance, je pense que nous devons réagir à ces comportements qui entravent la dynamique de groupe. Même si nous savons que l'enfant vit une période difficile, il faut impérativement garder le cadre en rappelant à l'enfant les règles du groupe. Il serait également intéressant de prendre un moment dans la journée pour regrouper les enfants afin qu'ils puissent parler et exprimer leurs émotions. Ces moments de regroupement et de partage peuvent permettre à l'enfant de se confier auprès du groupe en exprimant ce qu'il ressent.

3.4 Le rôle de l'équipe dans sa collaboration avec l'entourage et les réseaux externes lorsque la maladie psychique s'invite dans une famille

Dans ce chapitre je vais répondre à cette question *« Quel est le rôle de l'équipe éducative dans sa collaboration avec l'entourage lorsque la maladie mentale s'invite dans une famille »* et *« Comment collaborer avec les réseaux externes ? »*

3.4.1 La collaboration et le partenariat avec la famille

« Comment collaborer avec l'entourage ? » et *« Que mettre en place avec l'équipe éducative ? »*

Nous, professionnels, accueillons et accompagnons des enfants mais également les familles auxquels ils appartiennent[44]. Pour favoriser et permettre un travail en partenariat avec ceux-ci, il faut créer un lien de confiance

[43] HAESEVOETS, Yves-Hiram, op.cit., pp.63
[44] HIRN, Frédérique. (2016) *« Éduquer avec bienveillance »* Paris, Philippe Duval, pp. 13 à 14

partagé[45]. En me basant sur l'ouvrage « Éduquer avec bienveillance » de Frédérique Hirn[46], j'ai rassemblé les éléments qui selon moi sont en lien avec ma problématique et favorisent une relation de qualité basée sur la confiance avec les parents de l'enfant.

- **Un travail d'apprivoisement** est nécessaire au début de la relation entre les parents et les professionnels de l'enfance. En effet, pour créer cette relation avec les parents il faut dans un premier temps apprendre à se connaître mutuellement. Par exemple, lors des rencontres et moments d'échanges quotidiens les éducateurs peuvent prendre un instant pour communiquer avec les parents afin de créer des liens. Au fil du temps, une relation de confiance va s'installer ce qui va permettre aux parents de partager plus facilement des situations délicates qu'ils vivent dans le privé.

- **Le travail de distanciation** est primordial afin de comprendre qu'il existe plusieurs modèles éducatifs et que l'un n'est pas meilleur que l'autre afin d'éviter le jugement. Il est important de rappeler que chaque famille est différente, avec son contexte, son histoire et sa situation, dans ce cas, la maladie psychique dont le parent est atteint. Si après tout le travail de distanciation, les professionnels observent que le développement de l'enfant est en danger, il faut réfléchir en équipe à la manière d'intervenir auprès des parents. C'est pourquoi, une construction de la relation avec ceux-ci prend toute son importance. En effet, si une relation de qualité basée sur la confiance existe entre les professionnels et les parents il sera plus facile d'adapter sa posture professionnelle afin de parler ensemble des difficultés rencontrées.

- **Proposer une réelle disponibilité d'écoute** en observant et en se montrant attentif et présent pour les parents. En effet, il arrive qu'ils rencontrent des difficultés et il n'est pas chose facile d'en parler, d'autant plus si elles sont importantes. C'est pourquoi, il faut être vigilant aux signaux non verbaux tels que soupirs, silence, ton de la voix. Se montrer disponible va permettre aux parents de se sentir reconnus et de leur offrir la possibilité de s'exprimer. Si les parents partagent leurs difficultés, nous pouvons par la suite avec l'équipe éducative réfléchir à la situation et leur proposer des solutions afin de les soutenir.

[45] Sens, Dominique. (2019) *« Les liens parents-enfants-professionnels en crèche collective »* France, Le Journal des psychologues, pp. 47-50
[46] HIRN, Frédérique, op.cit., pp. 23 à 64

- **Accompagner au lieu de court-circuiter** en se questionnant, en tant que professionnels de l'enfance, sur la bientraitance envers les parents de l'enfant. En effet, il arrive parfois que les professionnels ne transmettent pas tous les éléments importants concernant la journée de l'enfant. Par exemple, pour protéger l'enfant on ne dit pas qu'il a eu des comportements violents avec ses pairs afin de ne pas lui donner une image négative et par peur de la réaction des parents. Ne rien dire n'est pas une solution, il en résulte qu'il est nécessaire d'être transparent avec le parent en faisant part de nos observations et en utilisant la communication tout en l'accompagnant afin de lui permettre de comprendre ce qu'exprime son enfant par ce comportement.

- **Répondre aux besoins des parents** en mettant en place des outils pour construire une réelle relation de partenariat. Pour faire un lien avec mon sujet qui est la maladie psychique d'un parent, il se peut par exemple qu'une mère semble débordée et verbalise aux professionnels qu'elle ne supporte plus son enfant. Pour aider les parents et protéger l'enfant, les professionnels vont proposer d'augmenter les jours de présence de l'enfant. Il se peut que cette solution soit suffisante pour répondre aux besoins de cette famille, mais parfois la difficulté est plus grave telle que par exemple la dépression de la mère. C'est pour cette raison qu'il faut prévoir un entretien afin d'échanger avec les parents de l'enfant et pour trouver des solutions adaptées à la situation familiale. Dans cette situation, Frédérique Hirn rappelle l'importance et l'utilité de participer à des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

- **Le non-jugement** envers les parents est pour moi une qualité essentielle afin que le lien de confiance puisse se créer dans la relation avec les professionnels.
  Pour faire un lien avec mon sujet, je pense que la maladie psychique d'un parent peut apporter du jugement et de l'incompréhension de la part des professionnels qui accompagnent l'enfant, d'autant plus si l'équipe éducative n'est pas informée de la situation. De plus, lorsque les professionnels observent que l'enfant est en souffrance, il peut être difficile de ne pas juger le comportement des parents. Pour éviter d'avoir un avis jugeant sur les parents, il faut se questionner sur nos ressentis face à la situation. Pour cela, il peut être intéressant de travailler avec l'aide d'un superviseur afin de réfléchir, de se questionner et d'analyser la

situation. Cette pratique de réflexion peut à mon sens apporter diverses hypothèses liées à la situation ce qui peut amener le professionnel à la compréhension et au non-jugement.

- **Faire régulièrement des entretiens avec les parents** va permettre de se retrouver afin d'échanger ensemble. Lors de ce moment de partage, il faut relever les points positifs, nos observations et nos questionnements ainsi que ceux des parents. A la fin de l'entretien, les professionnels de l'enfance peuvent déterminer avec les parents des objectifs et actions applicables en lien avec ce qui a été discuté.

3.4.1 La coopération avec le réseau de l'enfant

Comme évoqué auparavant dans d'autres chapitres, il est possible que nos observations démontrent que l'enfant éprouve des difficultés au quotidien liées à la maladie psychique de son parent. Dans ce cas il est possible que les professionnels de l'enfance mettent en place ou intègrent le travail en réseau. C'est pourquoi je m'intéresse à cette question *« Quel travail mettre en place avec les réseaux externes ? »*

Dans le livre « Travailler en réseau et en partenariat »[47], Guy le Boterf explique que la coopération est primordiale pour assurer la qualité des réseaux. Pour favoriser et réussir la coopération au sein d'un réseau, il faut réunir ces trois conditions ;

- **Savoir coopérer**

  Pour savoir coopérer, il faut avoir une maîtrise des langages. En effet, des personnes de divers horizons participent au réseau afin de travailler ensemble, autour et avec les familles. Il est donc important que chaque personne puisse communiquer et se comprendre. Pour cela, il faut donc veiller à avoir un langage compréhensible et adapté pour tous les membres du réseau.

  Pour savoir travailler en réseau, il faut pouvoir comprendre comment les autres participants réfléchissent et fonctionnent. Pour cela, il faut donc être capable de se mettre à la place de l'autre afin d'exprimer ce qu'on a compris et verbaliser ce qu'on pense là-dessus car chaque membre

[47] LE BOTERF, Guy. (2013) *« Travailler en réseau et en partenariat comment en faire une compétence collective »* Paris, Eyrolles, pp. 75 à 95

du réseau à ses propres représentations en lien avec le métier qu'il exerce. On nomme cela la compréhension en double piste.

Pour que le travail en réseau soit efficient et fonctionne, il faut divers outils tels que les annuaires d'adresses, les documents de présentation pour les personnes externes, les relevés de décision, ou encore les documents d'observations réalisées par les professionnels. L'élaboration de ces outils permettra de favoriser la coopération au sein du réseau.

En expérimentant le travail en réseau, les professionnels de l'enfance vont acquérir des comportements qui vont permettre d'anticiper mutuellement des langages non verbaux tels que les attitudes d'écoute, le ton de la voix, les postures et les regards. Le langage non verbal va permettre aux professionnels d'éviter de longues explications ce qui va apporter de l'efficacité au sein du travail en réseau.

- **Pouvoir coopérer**

Pour que le réseau fonctionne, le pilotage est essentiel. En effet pour savoir, pouvoir et vouloir coopérer il faut désigner une personne qui va prendre le rôle du pilote au sein du réseau. La fonction du pilote est d'aider les participants du réseau à résoudre les problèmes et de veiller à ce qu'ils ne s'écartent pas des missions confiées afin d'assurer le bon déroulement du travail en réseau.

Une explication précise de la mission et des résultats attendus est importante afin que les membres du réseau puissent collaborer. Cela va permettre d'évaluer le travail en réseau.

Des règles communes doivent également exister et être clairement explicitées auprès des membres afin de favoriser la coopération au sein du réseau. Une charte comportant les droits et rôles de chaque membre ainsi que les règles de communication, de coopération, de confidentialité sera fortement indispensable.

Des réunions avec le réseau afin de pouvoir faire le point de la situation et pour réfléchir à de nouvelles pistes et actions à mettre en place sont essentielles. La fréquence des réunions va dépendre des

caractéristiques de chaque réseau. Il est cependant préférable qu'elles soient régulières.

- **Vouloir coopérer**

  L'adhésion est la première condition pour s'engager dans le travail en réseau. En effet, il ne suffit pas d'être un membre du réseau, il faut montrer son investissement en participant activement et en contribuant de manière efficace. Tout travail en réseau demande de l'engagement et de la volonté.

  La synthèse progressive des avancées collectives va avoir un rôle primordial dans le soutien et la motivation de chaque membre du réseau. En effet, elle va permettre de mettre en évidence les progrès réalisés au sein du réseau et de communiquer les avancés des résultats attendus.

  Le réseau fonctionnera que si une relation de confiance se construit entre les membres. Elle va déprendre de la clarté et du respect des règles communes mais aussi de la convivialité et solidarité de chaque membre.

4. DÉMARCHE MÉTODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, je vais rappeler ma problématique, mon hypothèse et mon choix de population pour la recherche pratique de mon travail. Je vais ensuite décrire brièvement la recherche et les méthodes d'investigations que j'ai mises en place.

4.1 Rappel de la problématique et de l'hypothèse

Ma problématique : « Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment l'équipe éducative peut-elle accueillir et accompagner l'enfant de 6 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie psychique et les personnes qui l'entourent ? »

Mon hypothèse : « Dans une structure extra-familiale, pour accueillir un enfant dont le parent souffre d'une maladie psychique, l'équipe éducative joue un rôle primordial dans son accompagnement auprès de l'enfant et des personnes qui l'entourent. »

4.2 Rappel du choix de la population pour la recherche pratique

Concernant la méthodologie de ma recherche pratique, j'ai réalisé divers entretiens semi-dirigés avec des professionnels qui accompagnent des enfants de 6 à 10 ans ayant des difficultés familiales telles que la maladie psychique d'un parent. J'ai fait le choix d'utiliser seulement cette méthode d'investigation afin de viser une recherche précise et de qualité. Pour les interviews, j'ai réalisé trois canevas d'entretien[48] avec des questions que j'ai construites à l'aide de mon hypothèse.

Afin de pouvoir répondre à ma problématique et à mon hypothèse, j'ai fait le choix de réaliser des interviews en ciblant trois populations en lien avec mon thème. Pour mes recherches pratiques, j'ai donc rencontré deux psychologues, deux éducatrices sociales et deux directrices de structures. J'ai choisi ces professionnels parce qu'ils accompagnent ou ont déjà accompagné des enfants avec cette problématique. De plus, leurs expériences pratiques seront enrichissantes pour compléter ce travail de recherche.

Pour répondre principalement à ma première question de recherche qui est « Quels sont les enjeux pour l'enfant de 6 à 10 ans lorsque son parent est malade psychiquement ? ». J'ai dans un premier temps rencontré une psychologue qui accompagne des enfants ayant des problématiques au sein de leur famille. Par la suite, j'ai rencontré une psychologue qui travaille à la fondation As'trame, elle accompagne et intervient auprès d'enfants dont leurs parents sont atteints d'une maladie psychique. Lors de ces deux interviews, j'ai également eu l'occasion d'interroger les deux psychologues concernant mes questions principales et secondaires en lien avec ce travail de recherche.

Pour répondre à ma deuxième question principale de recherche qui est « Quel est le rôle de l'éducateur dans son accompagnement auprès de l'enfant lorsque l'un de ses parents et malade psychiquement ? », j'ai rencontré deux éducatrices sociales. Elles travaillent à la fondation Sombaille et elles accompagnent des enfants à besoins spécifiques tels que des enfants qui ont des parents atteints d'une maladie psychique. Lors des deux interviews j'ai posé diverses questions en lien avec l'accompagnement d'un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique.

Afin de répondre à ma troisième question principale de recherche qui est « Quel est le rôle de l'équipe éducative dans sa collaboration avec l'entourage lorsque la maladie psychique s'invite dans une famille, et comment collaborer avec les réseaux externes ? », j'ai rencontré deux directrices de structures extra-familiales. Dans un premier temps, j'ai interviewé une directrice qui travaille dans le canton du Jura. Par la suite j'ai interviewé

[48] Les trois canevas d'entretien se trouvent dans les annexes C, D et E

une directrice qui travaille dans le canton de Neuchâtel. Ces deux directrices ont eu des expériences professionnelles similaires qui sont en lien avec ma problématique.

4.3 Description de la recherche et des méthodes d'investigations

Après avoir déterminer les populations que je voulais interviewer pour mon travail, j'ai débuté mes recherches afin de trouver des professionnels qui pourront m'accueillir pour répondre à mes diverses questions. Dans un premier temps, j'ai créé un email explicatif[49] que j'ai envoyé à plusieurs contacts tels que psychologues, directeurs de structure extra familiale et institutions sociales. Le but était de trouver des personnes intéressées par ma problématique et disponibles pour répondre à mes questions en lien avec celle-ci. La recherche n'a pas été simple, j'ai pris contact par email et par téléphone avec plus de 20 professionnels et institutions. Après avoir fait ces démarches, deux directrices de structure, deux psychologues et deux éducatrices sociales ont répondu positivement pour me recevoir afin de répondre à mes questions. Avec chaque contact, nous avons fixé un lieu, une date et une heure afin que je puisse les interviewer. Lors des entretiens, j'ai demandé l'autorisation d'enregistrer les interviews afin de ne manquer aucun élément de nos échanges. Grâce aux entretiens, j'ai pu avoir des réponses en lien avec mes questions de recherche. J'ai par la suite retranscrit les interviews[50] de manière anonyme pour une question de confidentialité.

5. RÉSULTATS DES RECHERCHES PRATIQUES ET ANALYSE

Dans cette partie, je vais décrire les résultats des entretiens, puis je ferai l'analyse en regroupant et en comparant les éléments théoriques exposés dans mon travail avec les réponses obtenues lors des interviews. J'ai fait le choix de procéder ainsi pour éviter de me répéter et pour faciliter la lecture. Puis je terminerai ce chapitre en réalisant la synthèse.

5.1 Présentation des résultats des entretiens avec <u>les psychologues</u>

1. **Quelles sont les conséquences pour l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie psychique ?**

   Résultats : Les deux psychologues affirment que l'enfant peut être touché par la maladie de son parent. Elles disent également que l'enfant peut souffrir et être perturbé par la situation car le parent va être présent physiquement mais il sera sous l'emprise de la maladie. C'est-à-dire que le parent va avoir des pensées négatives, il se montrera inattentif, et ne

[49] Annexe B
[50] La retranscription des interviews se trouvent dans les annexes F, G, H, I, J et K

pourra plus répondre aux besoins et aux attentes de son enfant. La première psychologue que j'ai interviewé, pense que la maladie d'un parent peut avoir un impact pour l'enfant mais pour elle, les conséquences sont bien différentes à celles du nourrisson car à 6 ans l'enfant a déjà une base de construction psychique. Elle précise qu'il faut nuancer car les conséquences de la maladie psychique d'un parent ne sont pas les mêmes pour chaque enfant. La deuxième psychologue que j'ai interrogé, trouve important de rappeler que l'enfant n'a pas d'apriori sur ce que doit être un parent. Il va donc grandir dans sa réalité, en acceptant la manière d'être de son père et de sa mère. Ce qu'elle remarque, c'est que l'enfant peut souffrir lorsque son parent est hospitalisé. Elle explique que dans ce cas, l'enfant ne va pas souffrir de la maladie mais de la séparation entre lui et son parent. Pour elle, l'enfant ne va pas forcément être impacté par la maladie de son parent mais plutôt par les faits concrets que la situation engendre pour lui comme par exemple un placement dans une famille d'accueil.

Analyse : Comme expliqué ci-dessus, les deux psychologues pensent que l'enfant va être touché par la maladie de son parent. Mes recherches théoriques démontrent que lorsqu'un parent est atteint d'une maladie psychique il peut y avoir des conséquences pour l'enfant telles que de se sentir déprimé, se sacrifier pour aider son parent, éprouver de la culpabilité, des peurs, de la tristesse et de la honte.

2. **Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ?**

Résultats : Pour cette question, les deux psychologues disent que cela va dépendre de l'environnement et des ressources extérieures. Si l'enfant est accompagné, reconnu dans ses besoins, écouté et entouré correctement l'impact psychologique ne sera pas le même que si l'enfant se retrouve seul face à la situation. La première psychologue explique que souvent c'est le corps de l'enfant qui va parler c'est-à-dire qu'il va le montrer avec des symptômes somatiques tels que troubles du sommeil, maux de ventre, angoisses qui sont des conséquences psychologiques. Elle rappelle que chaque situation est différente, que cela dépend des circonstances et que nous ne pouvons pas chiffrer. La deuxième psychologue pense que l'enfant peut vivre toutes sortes de choses et toutes sortes de conséquences au niveau psychologique telles que peur de l'abandon, insécurité, doutes, questionnements, incompréhension. Elle précise qu'il y a beaucoup de questionnements qui peuvent prendre de la place dans la tête de l'enfant.

Analyse : Les deux psychologues disent que ce que va vivre l'enfant au niveau psychologique va dépendre de son environnement et de ses ressources extérieures. Mes recherches théoriques approuvent ce que disent les psychologues. En effet, en fonction de la sévérité et de la chronicité des troubles, un cadre de vie stable ou instable, un conjoint atteint ou non d'une maladie psychique, un entourage présent ou non seront décisifs pour l'enfant. En continuant d'analyser les réponses à cette question, je peux observer que dans la partie théorique il est également expliqué que l'enfant peut réagir à la maladie psychique en ayant des symptômes somatiques tels que troubles du sommeil, modification de l'appétit et apparition de peurs. L'une des psychologues parle des questionnements que l'enfant peut avoir en rapport avec la maladie de son parent. En effet, mes recherches théoriques démontrent le fait que la maladie d'un parent apporte beaucoup de questionnements chez l'enfant.

3. Quelles étapes l'enfant traverse lorsque son parent est malade psychiquement ?

Résultats : Les psychologues se rejoignent dans leurs réponses à cette question avec des mots différents. Elles disent que l'enfant va traverser et vivre des changements lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement.
La première psychologue m'explique que l'enfant va vivre comme une phase de deuil. C'est-à-dire qu'il y a l'impact de la maladie du parent, ce que l'enfant comprend ou non de la maladie et il y a la réalité. Lorsqu'elle parle de réalité, elle veut dire que l'enfant va réaliser que son père ou sa mère se comporte différemment par exemple. Pour elle, l'enfant va éprouver de la peur, de la colère, de la tristesse, de la culpabilité.
La deuxième psychologue met l'accent sur l'accompagnement de l'enfant et sur comment on peut lui annoncer la maladie de son parent afin qu'il comprenne bien la situation. Ce dialogue permettra à l'enfant de poser ses questions afin d'avoir des réponses. Elle dit également qu'il est important d'évoquer les changements que la maladie du parent va apporter à celui-ci afin d'éviter les doutes, l'insécurité et l'incompréhension de sa part.

Analyse : En dépouillant les réponses des psychologues, je peux constater qu'elles rejoignent ce qui est dit dans les recherches théoriques. En effet, l'une des psychologues explique que l'enfant va éprouver et traverser diverses émotions telles que la culpabilité, la peur, la colère, la tristesse qui est en lien avec ce qui est dit dans la théorie. Dans la partie théorique, je peux également remarquer qu'il est dit que l'entourage doit annoncer la maladie à l'enfant en ayant une discussion adaptée à son niveau de

compréhension afin de lui permettre d'avoir des réponses à ses questions et pour éviter que la situation lui engendre des peurs.

4. **Quelles émotions et sentiments peuvent apparaître chez l'enfant ?**

   Résultats : Lors des entretiens avec les psychologues, les sentiments tels que la colère, la tristesse et la culpabilité ressortent souvent. Ces trois émotions sont régulièrement observées par les deux psychologues. La première psychologue parle aussi d'un sentiment de protection. C'est-à-dire que l'enfant va porter la maladie de son parent sur ses épaules et inverser les rôles avec celui-ci. L'enfant prendra donc un rôle parentifié. Elle évoque également que l'enfant pour être angoissé lorsqu'il ressent que son parent est fragile. La deuxième psychologue que j'ai rencontré, pense que les émotions et les sentiments éprouvés par l'enfant sont variables. Pour elle le sentiment d'injustice est très présent. Elle parle aussi d'un sentiment de honte et de peurs éprouvées par l'enfant. Elle explique que l'enfant peut également ressentir un sentiment de soulagement lorsqu'il peut mettre des mots sur ce qu'il vit depuis des années.

   Analyse : En rassemblant les éléments théoriques et pratiques, je peux dire que la culpabilité, la honte, les peurs ressortent beaucoup.
   Le sentiment de protection évoqué par l'une des psychologues, fait référence avec le sacrifice qui est expliqué dans la théorie. En effet, il se peut que l'enfant prenne un autre rôle au sein de la famille afin de soutenir quotidiennement le parent malade. On appelle ce processus relationnel la parentification qui amène l'enfant à prendre la place du parent en assumant diverses responsabilités au sein de la famille.

5. **Quels conseils donner aux professionnels de l'enfance lorsque nous rencontrons cette problématique dans une structure extra familial ?**

   Résultats : Les deux psychologues conseillent aux professionnels d'être attentifs et d'observer les changements de comportement chez l'enfant. Elles conseillent d'être à l'écoute et de verbaliser ce que l'enfant vit en nous montrant compréhensifs et présents pour lui. L'une des psychologues conseille également à la personne référente de l'enfant de lui verbaliser qu'elle est au courant de la maladie de son parent, pour autant qu'elle soit informée de la situation. Les deux psychologues expliquent aussi que si nos observations démontrent que la situation impacte l'enfant il faut le signaler en transmettant les informations aux parents afin de les considérer comme des partenaires et des trouver des solutions ensemble.

   Analyse : Les psychologues conseillent d'observer les changements chez l'enfant. Je peux analyser que dans la théorie il est dit que le rôle des éducateurs est d'observer les enfants quotidiennement. Les observations vont permettre aux éducateurs de reconnaitre les changements de comportements chez l'enfant et les signes correspondants à de la

négligence ou de la maltraitance. En effet, comme déjà expliqué dans ma partie théorique, il est possible que le trouble psychique amène le parent à avoir des comportements maltraitants envers l'enfant. C'est pourquoi je pense qu'il est primordial que les éducateurs soient attentifs et puissent régulièrement faire des observations. Les psychologues relèvent également qu'il faut être à l'écoute de l'enfant. Être à l'écoute de l'enfant tout en accueillant ses émotions est l'une des actions éducatives que je conseille dans la partie théorique. Les deux psychologues conseillent aussi de transmettre aux parents lorsque nos observations démontrent que la situation impacte l'enfant. Dans la théorie, il est expliqué qu'il faut transmettre tous les éléments importants concernant la journée de l'enfant en faisant part de nos observations aux parents afin qu'ils puissent comprendre ce que l'enfant exprime par ce comportement.

6. **Quelles actions éducatives conseilleriez-vous aux professionnels de l'enfance afin qu'ils puissent accompagner l'enfant adéquatement dans une structure d'accueil ?**

Résultats : En regroupant les réponses des deux psychologues, elles se rejoignent sur la même action éducative qui est de faire des regroupements avec les enfants pour parler de plusieurs thèmes tels que par exemple ; les émotions, la différence. Dans leurs réponses, les deux psychologues évoquent le fait de se montrer à l'écoute, présente et disponible pour l'enfant. La première psychologue conseille d'avertir le groupe d'enfants en mettant des mots sur la situation. La deuxième psychologue a un avis divergent, elle conseille plutôt de mettre en place des actions éducatives auprès des autres enfants seulement si besoin et avec l'accord de l'enfant concerné. Elle propose également des actions éducatives pour l'équipe comme ;

- Faire des journées de formation en lien avec le thème afin de recueillir des informations nécessaires pour accompagner l'enfant.
- Organiser des discussions autour de cette thématique lors des colloques d'équipe.

Analyse : Une psychologue pense qu'il faut avertir le groupe en mettant des mots sur ce que vit l'enfant touché par la maladie psychique de son parent. L'autre psychologue à un avis différent. Elle conseille de mettre en place des actions pour le groupe seulement si besoin et avec l'accord de l'enfant concerné. En effet, dans la partie théorique, il est expliqué que l'enfant peut avoir honte face à la maladie psychique de son parent. C'est pourquoi l'éducateur référent de l'enfant doit impérativement lui laisser le choix d'en parler ou de ne pas partager avec ses camardes sa situation familiale. De plus, dans la partie théorique il est également dit que pour sensibiliser le groupe les éducateurs peuvent réaliser des regroupements avec les enfants afin de parler de diverses thématiques telles que la maladie, la différence, les sentiments etc.

7. **Travaillez-vous en réseau avec les structures et autres professionnels qui accueillent l'enfant lors d'une situation comme celle de la maladie psychique d'un parent ?**

   Résultats : Les deux psychologues se rejoignent, elles pensent que le travail en réseau est primordial dans ce genre de situation. Elles expliquent qu'elles participent et travaillent régulièrement avec les réseaux. Elles disent également que ce travail en réseau permet aux professionnels qui entourent l'enfant de s'ajuster et d'avoir un accompagnement adéquat.

   Analyse : Dans mes recherches théoriques, il est expliqué qu'il est possible que les observations de l'équipe éducative démontrent que l'enfant éprouve des difficultés liées à la maladie psychique de son parent. Dans ce cas, les éducateurs seront peut-être amenés à travailler avec les réseaux.

5.2 Présentation des résultats des entretiens avec <u>les éducatrices sociales</u>

1. **Quel est notre rôle en tant qu'éducateur de l'enfance lorsqu'un enfant vit la maladie de l'un de ses parents ?**

   Résultats : Pour cette question, les réponses des deux éducatrices sociales sont divergentes. L'une pense qu'il n'y a pas de rôle précis à avoir, qu'il faut le considérer comme les autres pour éviter de le stigmatiser et en lui permettant de vivre sa vie d'enfant. L'autre éducatrice sociale dit que notre rôle est de créer du lien avec l'enfant sans porter de jugement, en étant rassurant, à l'écoute et emphatique tout en collaborant avec les parents. Pour elle, ce lien créé avec l'enfant va lui permettre de faire confiance à l'éducateur et d'avoir des repères au sein de la structure d'accueil.

   Analyse : Comme exposé ci-dessus, une éducatrice sociale dit que l'éducateur de l'enfance n'a pas de rôle précis à avoir pour accompagner l'enfant qui vit la maladie psychique de son parent. L'autre éducatrice sociale pense que le rôle de l'éducateur de l'enfance dans cette situation est de créer du lien avec lui en le rassurant, en étant à son écoute et en éprouvant de l'empathie. Elle explique également que ce lien de confiance va permettre à l'enfant d'avoir des repères au sein de la structure. Durant mes recherches théoriques, les ouvrages expliquent qu'un

environnement stable structurant et sécurisant va permettre à l'enfant d'avoir des repères dans l'institution qui l'accueille.
De plus, elle pense que le rôle de l'éducateur est aussi de collaborer avec les parents en évitant de juger la situation. Dans la partie théorique, il est également dit que l'éducateur doit favoriser la collaboration avec les parents en évitant le jugement. En effet, les éléments théoriques démontrent que lorsque les professionnels ne sont pas informés de la maladie et qu'ils observent que l'enfant est en souffrance, il peut être difficile de ne pas juger le comportement des parents. C'est pourquoi, il est important de construire un lien de confiance avec ceux-ci afin qu'ils puissent plus facilement confier leurs difficultés aux éducateurs qui accompagnent leur enfant au quotidien.

2. **Quelles actions éducatives pouvons-nous mettre en place au sein du groupe pour l'enfant qui vit la maladie psychique de son parent ?**

Résultats : Les deux éducatrices sociales, se rejoignent dans leurs réponses. Elles conseillent de sensibiliser le groupe d'enfants en réalisant des regroupements pour discuter d'une thématique tout en laissant la parole aux enfants afin de permettre les moments de partage et d'échange. L'une des éducatrice précise en disant que le thème de la maladie peut être abordé et discuté avec les enfants de 6 à 10 ans en évitant de viser l'enfant pour ne pas le stigmatiser. Elle ajoute que nous pouvons introduire le thème en utilisant des livres sur le sujet. L'autre éducatrice sociale ajoute deux autres actions éducatives qui sont de permettre à l'enfant d'être en contact avec les animaux et de sortir du cadre en proposant une balade en forêt par exemple.

Analyse : Les éducatrices conseillent de sensibiliser le groupe d'enfant en discutant avec eux de diverses thématiques. Faire régulièrement des groupes de parole pour discuter de différents thèmes avec les enfants est une action éducative que les professionnels peuvent mettre en place au sein de l'institution. Je remarque que cette action éducative ressort beaucoup. A mon sens, c'est une action éducative à favoriser dans chaque structure qui accueille les enfants, afin de les sensibiliser et pour qu'ils puissent s'exprimer sur les sujets abordés. Comme le dit l'une des éducatrices sociales, les éducateurs peuvent parler avec les enfants de la maladie en introduisant le thème à l'aide de livres qui parlent du sujet. En effet, dans ma partie théorique j'explique que l'école ou la structure qui accueille l'enfant sont des milieux ou la maladie peut être nommée en utilisant des livres qui sont de bons moyens pour imager le thème.

3. **Comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu du travail ?**

Résultats : Les deux éducatrices sociales expliquent que lorsqu'un enfant se confie, il faut être à l'écoute de celui-ci en favorisant l'écoute active. Elles expliquent aussi qu'il faut remercier l'enfant pour son partage et être transparent en lui expliquant ce qu'il va se passer pour lui. Elles affirment que si les confidences de l'enfant ressemblent à de la maltraitance l'équipe éducative doit signaler. L'une précise qu'il faut prendre un instant pour relever les faits par écrit. L'autre éducatrice sociale, ajoute que l'on peut aussi proposer à l'enfant de dessiner ce qu'il raconte.

Analyse : Les éducatrices expliquent que lorsqu'un enfant se confie, l'éducateur doit être à son écoute, le remercier pour le partage et être transparent avec celui-ci. Dans la partie théorique, j'ai présenté des actions éducatives qui peuvent être mises en place pour l'enfant. L'une des actions éducatives est de faire des entretiens individuels une fois par semaine entre l'enfant et son référent. En effet, ces moments d'échange peuvent permettre à l'enfant de se livrer, de parler de ses besoins et de ses difficultés. C'est pour cette raison que je me suis intéressé à comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu du travail. Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé de lien théorique pour cette question. De plus, les circonstances actuelles dû au coronavirus font que les bibliothèques et médiathèques sont fermées ce qui n'a pas aidé ma recherche. Cependant, je trouve que les conseils des éducatrices sociales sont pertinents et que la démarche proposée pour accueillir la confidence d'un enfant sur le lieu du travail est adéquate.

4. **Quels conseils et outils donneriez-vous aux professionnels afin d'accompagner au mieux l'enfant dont le parent est malade psychiquement ?**

Résultats : Les deux éducatrices sociales conseillent de collaborer régulièrement en partageant avec l'équipe éducative les observations. Cela va permettre de trouver des actions éducatives pour apporter de la cohérence à l'enfant. Elles rappellent que chaque situation est différente et qu'il ne faut pas forcement mettre des choses en place pour lui, cela dépendra de ses difficultés. De plus, elles se rejoignent en disant qu'il faut favoriser la communication avec les parents de l'enfant en partageant nos observations. L'une ajoute qu'il faut rassurer l'enfant, être à l'écoute de ce qu'il ressent et de ses émotions. L'autre éducatrice sociale, propose le dessin afin que l'enfant puisse imager et mettre des mots sur ce qu'il vit et sur ses émotions. Elle précise qu'en voyant les dessins de l'enfant, l'équipe éducative peut trouver des hypothèses et des pistes d'action pour accompagner l'enfant.

Analyse : Les deux éducatrices sociales conseillent de favoriser la communication avec les parents. Dans mes recherches théoriques, il est développé l'importance de la collaboration entre les parents et les éducateurs. À mon sens, la communication est l'une des clés pour construire une collaboration de qualité avec les parents. Dans ma théorie, j'explique que faire régulièrement des entretiens entre les parents et les éducateurs vont leur permettre d'échanger différentes choses. Les entretiens vont aussi favoriser la collaboration et la communication avec les parents de l'enfant. L'une des éducatrices sociales conseille de rassurer l'enfant et d'être à l'écoute de ses sentiments et de ses émotions. En effet, dans la partie théorique il est expliqué qu'il est essentiel de rassurer l'enfant en lui verbalisant que la maladie de son parent est en aucun cas de sa faute et qu'il n'y peut rien. De plus, il est écrit qu'il faut laisser l'enfant s'exprimer en accueillant les émotions qu'il peut ressentir. L'autre éducatrice sociale pense que le dessin est un bon moyen pour que l'enfant puisse imager et mettre des mots sur ce qu'il vit et sur ses émotions. Lors du cours « Quand la maladie s'invite dans la famille » auquel j'ai participé, il était expliqué que pour accompagner l'enfant dans cette épreuve, les professionnels peuvent favoriser le travail par la métaphore en proposant de réaliser des collages, des dessins ou de la peinture. De plus, dans la partie théorique il est dit que les dessins réalisés par l'enfant peuvent être perturbants et interrogants. Dans ce cas, je pense qu'il est important de reprendre avec l'enfant en lui demandant ce qu'il a voulu exprimer par ce dessin et de transmettre nos observations aux parents.

5.3 Présentation des résultats des entretiens avec <u>les directrices</u>

1. **Que mettriez-vous en place avec votre équipe éducative afin de collaborer avec la famille ?**

Résultats : Les deux directrices ont évoqué des choses différentes. La première directrice me partage les trois choses qu'elle mettrait en place pour cette situation ; Informer son équipe lors d'un colloque, s'intégrer dans le travail en réseaux ou créer le travail en réseaux, faires des entretiens. Lorsqu'elle évoque le fait de faire des entretiens elle entend ; les entretiens avec la famille et les entretiens réguliers avec le réseau. Elle explique également que l'enfant est souvent déjà pris en charge lorsqu'elle rencontre des situations en lien avec la maladie psychique d'un parent. La directrice m'informe que si c'est à elle de prendre le premier contact, elle fait appel au service éducatif itinérant afin de les impliquer dans la démarche. Elle m'explique également que s'il y a une suspicion de maltraitance elle peut dénoncer. La deuxième directrice nomme le fait d'être et d'agir de la même façon qu'avec les autres familles en étant vigilant à cinq principes ;

La communication, la bienveillance, l'écoute et la disponibilité tout en respectant que la famille ne veut pas forcement en parler avec l'équipe éducative. Elle rajoute que si la famille aimerait le dire, elle en parlerait à son équipe éducative lors d'un colloque.

Analyse : Comme présenté ci-dessus, les deux directrices expriment des choses différentes. Cependant, je trouve que les deux réponses se complètent et que tous les points évoqués dans les résultats sont à mettre en place avec l'équipe éducative pour permettre une collaboration de qualité avec la famille. Dans la partie théorique j'explique que la maladie psychique du parent est un événement douloureux et un défi pour les proches. Favoriser la collaboration avec ceux-ci tout en adaptant nos actions éducatives à la situation familiale est donc primordiale, c'est pourquoi je m'intéresse fortement à cette question. La première directrice que j'ai interviewée explique que pour collaborer avec la famille il faut mettre en place des entretiens avec les parents de l'enfant. En effet, dans mes recherches théoriques il est expliqué que faire régulièrement des entretiens va pouvoir permettre aux éducateurs et aux parents de se retrouver afin de partager différentes choses telles que les points positifs, les observations et les questionnements de chacun. De plus, il est intéressant de déterminer avec les parents des objectifs et actions applicables en lien avec ce qui a été discuté lors de l'entretien. La deuxième directrice conseille d'être vigilant à cinq principes : La communication, la bienveillance, l'écoute, la disponibilité et le respect de la vie privée. Cela fait référence à mes recherches théoriques car il est dit qu'il faut proposer une réelle disponibilité d'écoute, en se montrant attentif et présent pour les parents.

2. Quel travail mettre en place avec votre équipe éducative pour cette problématique ?

Résultats : La première directrice va commencer par informer son équipe éducative lors d'un colloque afin de les impliquer dans le travail en réseau. Elle précise également que lors des entretiens avec le réseau, elle implique la référente responsable de l'enfant et les éducatrices de son groupe afin d'éviter la stigmatisation. Elle termine en disant qu'elle-même et la référente responsable de l'enfant doivent participer régulièrement à des entretiens avec la famille et le réseau. La deuxième directrice va également parler d'un colloque d'équipe pour informer plus précisément sur la maladie du parent afin de préparer les professionnels à l'arrivée de l'enfant. Elle nomme également que le travail en réseau est nécessaire afin de mieux comprendre la situation grâce aux personnes de référence comme le psychologue, la curatrice, le psychiatre. Elle dit aussi que lorsque l'enfant éprouve des difficultés, la collaboration avec le milieu scolaire peut être bénéfique afin d'échanger avec les enseignants de l'enfant. Elle rappelle

qu'elle n'est parfois pas directement au courant de la situation. C'est lorsque la situation s'éclaircie que les professionnels peuvent commencer à mettre en place des actions éducatives. Elle précise aussi que le travail à mettre en place avec l'équipe va dépendre de la problématique. Elle pense que le fait que les professionnels soient prévenus est bénéfique pour le travail en équipe, ce qui pour elle ne va pas forcément avoir d'influence sur l'enfant mais permet d'expliquer certaines choses et surtout d'accueillir les confidences de l'enfant.
Pour terminer les deux directrices parlent également de la supervision d'équipe en disant que celle-ci peut aider à éclaircir la situation.

Analyse : La première directrice explique qu'elle-même et l'éducatrice référente de l'enfant doivent régulièrement participer à des entretiens avec le réseau. Dans la partie théorique, il est également dit que la fréquence des réunions dépendra des caractéristiques de chaque réseau mais qu'il est préférable qu'elles soient régulières. La deuxième directrice, pense qu'il est bénéfique que les professionnels soient informés de la situation pour comprendre certaines choses et accueillir les confidences de l'enfant. Dans la partie théorique, il est expliqué que les personnes atteintes d'une maladie psychique ont de la difficulté à en parler. En effet, les parents peuvent éprouver un sentiment de honte à partager le sujet avec les professionnels qui encadrent l'enfant. Cependant, pour l'accompagnement de l'enfant, il serait primordial que l'équipe éducative soit mise au courant de la situation afin que les éducateurs puissent comprendre les changements de comportement chez l'enfant et pour l'accompagner dans l'épreuve qu'il traverse. C'est pourquoi, il faut favoriser une relation basée sur la confiance avec les parents. De ce fait, il sera plus facile pour eux de partager des situations délicates qu'ils vivent dans le privé. De plus, des entretiens réguliers entre les parents et les professionnels sont des moments qui permettent de déposer et partager la situation familiale. Je suis d'avis que si l'enfant éprouve des difficultés, l'équipe éducative peut dans un premier temps, collaborer et échanger des observations avec les enseignants car l'école fait partie du réseau primaire de l'enfant. Je trouve également que la supervision est un bon moyen pour éclaircir la situation. En effet, lorsque nous avons eu cette problématique au sein de la structure dans laquelle je travaille, la supervision d'équipe avait pu aider à analyser la situation et à réfléchir ensemble à des actions éducatives à mettre en place pour l'enfant.

3. **Pensez-vous qu'il serait important de travailler en réseau pour cette situation ?**

Résultats : Les deux directrices m'ont répondu « oui » en précisant que cela dépend également de la situation, de la sévérité de la maladie et des conséquences de celle-ci pour l'enfant.

Analyse : Les résultats des entretiens sont en rapport avec mes recherches théoriques. En effet, il se peut que l'enfant éprouve des difficultés en lien avec la maladie de son parent. Dans ce cas, il serait intéressant de travailler avec les réseaux.

4. Quel travail mettre en place avec les réseaux externes ?

Résultats : Les deux directrices ont évoqué avec des mots différents que le travail en réseau est mis en place pour le bien-être de l'enfant. Les deux directrices parlent de l'importance d'avoir un suivi et de communiquer ensemble sur l'évolution de l'enfant lors des entretiens avec le réseau. Elles me font part que lors de ces réunions des échanges et des questions en lien avec les observations de l'enfant sont discutées. La première directrice que j'ai interviewée me dit que pour elle le but du travail en réseaux est de suivre l'évolution de l'enfant en se transmettant les informations pour définir ensemble ce qu'il faut mettre en place pour lui. La deuxième directrice, parle de cohérence entre les professionnels lors du travail en réseau. Elle évoque également que lors de ces entretiens des professionnels qui entourent régulièrement l'enfant se retrouvent autour de la table et que durant ce temps, les échanges sont constructifs et la communication est bienveillante.

Analyse : Comme présenté ci-dessus, les directrices expliquent que lors des entretiens avec le réseau il est important d'avoir un suivi et de communiquer ensemble sur l'évolution de l'enfant. En effet, dans ma partie théorique il est dit que les réunions avec le réseau sont essentielles afin de pouvoir faire le point de la situation et pour réfléchir à de nouvelles pistes et actions éducatives à mettre en place pour l'enfant. L'une des directrices ajoute, que lors des entretiens avec le réseau les échanges sont constructifs et la communication est bienveillante. Comme évoqué auparavant dans l'exposé théorique, pour pouvoir coopérer, des règles communes doivent exister. Pour cela, l'établissement d'une charte contenant les droits et les rôles de chaque membre ainsi que les règles de communication et de confidentialité seraient indispensables pour favoriser la coopération et les échanges constructifs au sein du réseau.

5. Quelle place donneriez-vous à l'enfant dans le travail en réseaux ?

Résultats : Pour cette question les directrices ont des avis divergents. La première directrice que j'ai interrogée évoque que cela dépend de la problématique, de ce que nous allons aborder à l'entretien. Elle semble hésitante quant à l'intégration de l'enfant dans le travail en réseau et elle pense que c'est plutôt à la psychologue ou aux services sociaux de le gérer. Pour la deuxième directrice que j'ai questionnée, il est évident qu'elle donnerait une place à l'enfant dans le travail en réseau pour autant qu'il

souhaite y participer. Pour elle, si l'enfant souhaite participer c'est qu'il a besoin de ce moment.

Analyse : L'une des directrices semble hésitante quant à l'intégration de l'enfant dans le travail en réseau. L'autre directrice trouve évident de donner une place à l'enfant dans le travail en réseau. A mon sens, je pense qu'il est important que les professionnels du réseau réfléchissent à cette question et qu'ils s'interrogent sur la place de l'enfant dans le réseau. Personnellement, je trouve que l'enfant a entièrement sa place dans le travail en réseau car entre 6 et 10 ans je pense qu'il peut participer aux diverses séances s'il en ressent le besoin et l'envie.

5.4 Synthèse

Comme déjà vu tout au long de mon travail de recherche, la maladie psychique d'un parent va impacter et toucher l'enfant. Celui-ci peut éprouver divers sentiments tels que colère, tristesse, honte, culpabilité. Les conséquences pour l'enfant peuvent être la dépression, le sacrifice, le changement de rôle au sein de la famille, les troubles du sommeil, la modification de l'appétit et l'apparition de peurs. Il faut garder en tête que les conséquences de la maladie psychique d'un parent sont différentes pour chaque enfant. En effet, cela va déprendre de la sévérité et de la chronicité de la maladie du parent, de son environnement ainsi que de ses ressources extérieures. De ce fait, lorsque l'enfant est accueilli dans une structure extra-familiale, il n'est pas nécessaire que les éducateurs mettent en place des actions éducatives, cela dépendra de ses difficultés en lien avec la maladie de son parent. Le trouble dont le parent est atteint apporte beaucoup de questionnements à l'enfant de 6 à 10 ans. C'est pourquoi la maladie doit être nommée à l'enfant en utilisant des mots adaptés à son âge et à son niveau de compréhension afin de pouvoir répondre à ses questions et le rassurer.

Dans ce document, je relève aussi l'importance de créer une relation de confiance avec les parents. Pour cela, les professionnels qui accompagnent l'enfant doivent proposer aux parents une réelle disponibilité d'écoute en se montrant attentifs et présents pour eux. De plus, les éducateurs de l'enfance se doivent d'être transparents avec les parents en transmettant les informations nécessaires et en partageant leurs observations. Il faut également organiser régulièrement des entretiens entre les parents et les éducateurs ce qui va permettre d'échanger, de communiquer et de collaborer ensemble. Les éléments ci-dessus vont favoriser une relation de confiance avec les parents. Cela pourra donc les aider à partager plus facilement les situations délicates qu'ils vivent dans le privé. Car comme déjà évoqué plusieurs fois dans ce

travail, il est bénéfique que l'équipe éducative soit informée de la maladie psychique du parent pour ajuster son accompagnement.

Ce qui ressort beaucoup dans mon travail de recherche est que les éducateurs qui accompagnent un enfant de 6 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie psychique, doivent être à l'écoute de l'enfant, accueillir ses sentiments et ses émotions en se montrant présents et disponibles pour lui tout en le rassurant. Pour cela, il est intéressant de mettre en place des entretiens individuels entre l'enfant et la personne de référence car ces moments d'échange peuvent permettre à celui-ci de se livrer. J'ai également régulièrement évoqué dans le chapitre « résultats et analyse » une action éducative qui est de faire des groupes de parole pour sensibiliser les enfants sur plusieurs thématiques telles que la différence, les émotions, les sentiments. Pour introduire ou expliquer une thématique les éducateurs de l'enfance peuvent imager en utilisant des livres sur le sujet. La maladie peut faire partie d'un thème que les éducateurs peuvent aborder avec les enfants de 6 à 10 ans. Si la thématique de la maladie est abordée avec le groupe il ne faut pas stigmatiser l'enfant concerné par ce sujet. En effet, nous avons pu voir que l'enfant peut avoir honte de la maladie psychique de son parent. C'est pourquoi, les éducateurs doivent laisser à l'enfant le choix de partager ou non avec ses camarades sa situation familiale. Le rôle des éducateurs est aussi d'observer régulièrement l'enfant. Les observations vont permettre de relever les changements de comportement chez l'enfant. Ces observations peuvent également démontrer que l'enfant a des difficultés en lien avec la maladie psychique de son parent. Les éducateurs seront donc peut-être amenés à travailler avec le réseau de l'enfant. Si un réseau est mis en place, il en ressort qu'il est important d'organiser régulièrement des réunions afin de faire le point de la situation et de réfléchir à des actions éducatives à mettre en place pour l'enfant.

6. EVALUATION

6.1 Vérification de mon hypothèse

Mon hypothèse de départ :

« Dans une structure extra-familiale, pour accueillir un enfant dont le parent souffre d'une maladie psychique, l'équipe éducative joue un rôle primordial dans son accompagnement auprès de l'enfant et des personnes qui l'entourent. »

Précédemment dans ce travail, j'ai développé la notion du mot primordial afin de préciser mon hypothèse :

« ***Il est essentiel, en tant que professionnel de l'enfance, d'être présent lorsqu'un enfant accueilli en structure vit la souffrance psychique d'un parent, en se montrant à l'écoute de ce qu'il ressent, de ses émotions et de ses besoins face à sa situation familiale. A mon sens, l'équipe éducative se doit également de communiquer afin de collaborer avec les parents de l'enfant pour favoriser les échanges et le travail en partenariat. De plus, à travers le rôle primordial, j'entends le fait que l'équipe éducative doit coopérer en se transmettant les informations, en réalisant des observations et si nécessaire en mettant des outils en place tout en travaillant en réseau avec les autres professionnels qui accompagnent l'enfant.*** »

Je pense que mes recherches théoriques et pratiques confirment mon hypothèse. En effet, pour moi les données analysées et synthétisées sont en lien avec mon hypothèse de départ. Tout au long de ma recherche, j'ai développé les conséquences que de la maladie psychique d'un parent peut avoir sur l'enfant. Je peux donc affirmer que pour accueillir un enfant dont le parent souffre d'une maladie psychique il est important de l'accompagner dans cette épreuve de vie, en se montrant à l'écoute de ce qu'il ressent, de ses émotions et de ses besoins face à la situation familiale. Dans ce dossier, j'ai notamment évoqué plusieurs actions éducatives que l'équipe peut mettre en place au sein du groupe et pour l'enfant de 6 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie psychique. De plus, il en ressort que la collaboration avec les personnes qui entourent l'enfant (notamment la collaboration et la communication avec les parents) est bénéfique afin de créer un lien de confiance solide et pour pouvoir accompagner l'enfant adéquatement au sein d'une structure extra-familiale. Je peux dire que mes recherches démontrent également que les éducateurs se doivent d'être attentifs à l'enfant et réaliser régulièrement des observations afin de coopérer avec l'équipe éducative et le réseau de l'enfant.

6.2 Evaluation de mes questions de recherche

Dans le cinquième chapitre de ce document, je pense avoir répondu à la plupart de mes questions de recherche. C'est pourquoi j'ai fait le choix de ne pas les évaluer de manière individuelle mais de façon globale afin d'éviter de me répéter.

Je peux dire que lors de l'analyse la plupart de mes questions ont trouvé leurs réponses. Je suis fière des résultats que j'ai recueillis durant ce travail de recherche. Cependant, je n'ai pas pu analyser correctement la question 2.4 « Comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu de travail ? » car il me manquait des apports théoriques pour répondre à cette question. De plus, je trouve que la question 3.3 « Que mettre en place avec les réseaux externes ? » manque de précision. En effet, dans l'analyse il en ressort que les observations des éducateurs peuvent démontrer que l'enfant a des difficultés

en lien avec la maladie psychique de son parent, la situation pourrait donc amener l'équipe éducative à travailler en réseaux. Je trouve que les résultats obtenus pour répondre à cette question manque de développement et mérite d'être davantage explicitée.

6.3 Evaluation de mes objectifs

Mon objectif général était :

- Par des recherches théoriques et pratiques, analyser les enjeux de la maladie psychique d'un parent pour l'enfant, afin de pouvoir disposer d'outils et mettre en place des actions éducatives afin de l'accompagner adéquatement en structure d'accueil extra-familiale.

Je pense que mon objectif général est atteint car par des recherches théoriques et pratiques, j'ai pu analyser les enjeux de la maladie psychique d'un parent pour l'enfant. De plus, grâce à mes lectures, à mes interviews et au cours de formation sur la maladie auquel j'ai participé, j'ai pu évoquer dans ce travail plusieurs actions éducatives. Cependant, il est clair que chaque enfant va réagir différemment à la maladie de son parent, il est donc possible que les éducateurs ne doivent pas mettre en place des actions éducatives en rapport avec sa situation familiale pour l'accompagner au sein de la structure.

Mes objectifs spécifiques étaient :

- Faire de recherches théoriques afin de définir la maladie psychique et d'expliquer les conséquences pour l'enfant et son entourage lorsque l'un de ses parents est atteint par celle-ci.

  Pour moi, cet objectif est atteint. En effet, mes recherches théoriques m'ont aidées à définir la maladie psychique ainsi que d'expliquer les conséquences pour l'enfant lorsque l'un de ses parents est touché par celle-ci. Cependant, il existe seulement un petit nombre d'ouvrages qui expliquent l'impact de la maladie psychique du parent pour l'enfant et de comment l'accompagner dans cette épreuve.

- Interviewer des psychologues et des psychothérapeutes afin de répondre à mes questions en lien avec la maladie psychique et pour avoir des outils à mettre en place sur la pratique professionnelle.

  Selon moi, cet objectif est atteint. Lors des entretiens avec les deux psychologues, j'ai pu répondre à mes diverses questions de recherche concernant mon sujet. De plus, j'ai pu exposer dans ce dossier diverses

actions éducatives à mettre en place pour l'enfant, pour le groupe, ainsi que pour collaborer avec les parents.

- Questionner des professionnels sur leur rôle dans l'accompagnement d'un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique.

  Je pense que cet objectif est atteint. Durant les six interviews, j'ai eu l'occasion d'échanger avec divers professionnels et de poser des questions en lien avec le rôle de l'éducateur pour accompagner un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique.

- Questionner des directeurs de structure extra-familiale sur le travail à mettre en place avec l'équipe éducative, avec la famille et avec les réseaux.

  A mon sens, cet objectif est partiellement atteint. Lors des entretiens avec les deux directrices de structure, j'ai eu l'occasion de les questionner quant au travail à mettre en place avec l'équipe éducative, avec la famille et avec les réseaux. Cependant, je trouve qu'il me manque quelques aspects théoriques en lien avec le travail à mettre en place avec le réseau de l'enfant.

6.4 Évolution de mon identité professionnelle en lien avec le sujet

En réalisant ce travail de diplôme, j'ai pu élargir mes connaissances théoriques en lien avec mon sujet. De plus, j'ai eu la chance de rencontrer des professionnels qui accompagnent des enfants qui sont touchés par la maladie psychique de leurs parents ce qui m'a grandement apporté pour ma pratique et mon identité professionnelle. En effet, grâce à mes recherches et aux entretiens, j'ai pu trouver des outils et des actions éducatives pour accompagner les enfants durant cet évènement bouleversant.

Tout au long de mon parcours professionnel dans le domaine de l'enfance, j'ai continuellement été désireuse de progresser et de m'améliorer dans ma pratique. Pour cela, j'ai toujours pensé qu'il est primordial et enrichissant de participer à des journées de formations continues afin d'apporter de nouveaux éléments et de nouvelles idées à l'équipe éducative. Lorsque nous rencontrons sur le terrain une situation comme l'accompagnement d'un enfant dont le parent est atteint d'une maladie psychique, l'importance de favoriser des journées de formations continues sur différents thèmes prend tout son sens. Pour le thème de la maladie, j'ai eu la chance de participer à une journée de formation à Lausanne proposée par la fondation As'tram. Lors de ce cours de formation, les échanges m'ont donné l'opportunité d'en apprendre

davantage sur le sujet et d'acquérir de nouveaux outils à mettre en place sur mon lieu de travail.

Lors de mon expérience professionnelle, je peux dire que la collaboration avec les parents est l'un de mes points forts. En effet, j'apprécie communiquer et prendre le temps d'échanger avec les parents tout en me montrant disponible et à l'écoute de ceux-ci. En accomplissant ce travail de diplôme, j'ai réalisé combien la relation avec les parents de l'enfant est primordiale. Je pense qu'il ne faut pas attendre une événement familiale bouleversant ou que les comportements de l'enfant soient questionnant pour créer ce lien de confiance avec les parents. Dans ma vie professionnelle future, je souhaite et j'ai pour objectif de continuer à favoriser la collaboration avec les familles des enfants accueillis. En effet, en lisant le livre « Éduquer avec bienveillance » de Frédérique Hirn[51], j'ai pu me rendre compte une nouvelle fois que la collaboration avec les parents est essentielle et que les éducateurs de l'enfance doivent adapter leurs accompagnements en fonction de chaque famille. De plus, dans cet ouvrage j'ai eu l'opportunité d'apprendre de nouveaux éléments autour des moments de transmissions, des postures professionnelles qui permettent de favoriser les échanges avec les parents. Ces outils pourront m'être grandement utiles pour ma pratique professionnelle.

Lors des entretiens pour ma recherche pratique, il en ressort que d'organiser régulièrement des regroupements avec les enfants afin de parler de plusieurs sujets est une action éducative à mettre en place au sein du groupe. Je rejoins entièrement cet avis car je trouve que c'est un bon moyen pour sensibiliser les enfants tout en les laissant s'exprimer. Ces groupes de parole sur différents thèmes tels que les émotions, les animaux, la famille, les cultures, les différences peuvent également permettre aux enfants de partager et d'échanger entre eux leurs expériences. Je pense que toutes les structures qui accueillent des enfants devraient favoriser et proposer aux enfants des regroupements à thème. Durant mon apprentissage d'assistante sociaux-éducative, j'ai eu le privilège de travailler durant une année dans le groupe qui accueille les enfants de 4 à 10 ans. Je me rappelle avoir organisé plusieurs fois des regroupements avec les enfants pour parler d'un sujet. Durant ces moments, j'ai toujours trouvé que les échanges étaient enrichissants. De plus, je trouvais intéressant de rediscuter une deuxième fois de ce dont nous avons échangé ensemble, ce qui peut permettre d'aller plus loin et de développer davantage la thématique avec le groupe d'enfant.

[51] HIRN, Frédérique, op.cit., pp. 23 à 115

6.5 Limite de recherche et nouvelles perspectives

Lors de la réalisation de mon travail de diplôme, j'ai rencontré quelques difficultés. Premièrement, j'ai pris du temps à trouver un thème car j'avais envie de développer un sujet peu courant mais également qui me questionnait professionnellement. Après avoir trouvé un thème pour réaliser mon travail de diplôme, j'ai à plusieurs reprises reformuler plus précisément ma problématique et sa limite de recherche afin de ne pas étudier un sujet trop large.

Pour la recherche théorique, j'ai eu de la peine à trouver des ouvrages sur l'accompagnement d'un enfant de 6 à 12 ans dont le parent est malade psychiquement. C'est en participant à une journée de formation proposée par As'trame sur le thème de la maladie que j'ai eu l'occasion de demander des références. J'ai par la suite commandé plusieurs livres intéressants pour mon travail dans une librairie. À propos de ma recherche pratique, j'ai envoyé plusieurs courriers électroniques afin de trouver des professionnels volontaires pour me recevoir et répondre à mes questions en lien avec ma problématique. Au départ, j'ai eu beaucoup de réponses négatives. C'est pourquoi, j'ai continué ma recherche en réalisant des téléphones. Cependant, j'ai anticipé ma recherche pratique car j'étais consciente que mon sujet n'est pas forcément fréquent. J'ai eu la chance de trouver six professionnels qui ont accepté de me recevoir pour répondre à mes questions.

Concernant les nouvelles perspectives de recherche, je trouve premièrement intéressant d'approfondir le thème en recherchant des éléments théoriques et pratiques pour accompagner les enfants de 0 à 5 ans dont l'un des parents est atteint d'une maladie psychique.

Une autre perspective que je peux proposer pour ce travail de recherche, serait d'interviewer des éducateurs de l'enfance afin d'avoir leurs opinions concernant l'accompagnement d'un enfant ayant cette situation familiale. De plus, leurs expériences professionnelles et les enjeux du terrain auraient complété mes recherches pratiques.

Une dernière perspective que je pourrais imaginer serait d'observer sur une durée de plusieurs mois un enfant qui rencontre cette difficulté au sein de sa famille. Ces observations me permettraient d'élargir ma recherche pratique et de faire des liens avec les notions théoriques.

Selon moi, ces nouvelles perspectives permettraient d'approfondir et de compléter mon sujet de recherche.

6 CONCLUSION ET REMERCIMENTS

Par ce travail, je voulais apprendre et acquérir de nouvelles compétences pour ma pratique professionnelle ainsi que permettre aux éducateurs de l'enfance de trouver des outils afin de pouvoir accompagner adéquatement les enfants dont le parent est atteint d'une maladie psychique.

Tout au long de ce document, je me suis intéressée et questionnée sur comment accompagner un enfant qui traverse un évènement bouleversant telle que la maladie de son parent. Lors de mes recherches j'ai pris conscience qu'à travers l'accompagnement de l'enfant, un des points les plus importants est la relation avec les parents. C'est lorsque nous rencontrons une situation comme celle-ci que créer une relation basée sur la confiance avec ceux-ci prend tout son sens.

En accomplissant ce document, j'ai pu élargir mes connaissances en lisant différents ouvrages et en faisant différentes recherches théoriques. De plus, j'ai pris énormément de plaisir à rencontrer différents professionnels qui accompagnent des enfants ayant un parent atteint d'une maladie psychique. Nos échanges m'ont permis de faire des liens avec les éléments théoriques et de garder en tête que chaque enfant réagira différemment quant à la maladie de son parent. C'est pourquoi, en tant que professionnels de l'enfance, nous devons être à l'écoute de celui-ci et adapter notre accompagnement en fonction de ses besoins.

Pour la touche finale de mon travail de diplôme, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Premièrement je tiens à remercier Nadia Bouverat, qui m'a accompagné et soutenu tout au long de mon travail en tant que mentor. Je souhaite également la remercier pour avoir pris le temps de relire attentivement mon travail.

Je remercie infiniment les professionnelles, telles que directrices, psychologues et éducatrices sociales qui m'ont accueilli sur leur lieu de travail afin de répondre à mes questions en lien avec mon travail de recherche. Lors des entretiens, leurs réponses, leurs conseils, leurs connaissances ainsi que leurs expériences m'ont été bénéfiques et indispensables pour la réalisation de mon travail.

Je tiens également à remercier, mon entourage pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de la réalisation de mon travail de diplôme.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ANGEL, P. & MAZET, P. (2004) *« Guérir les souffrances familiales ».* Paris : Presse universitaire de France.
- CAULIER, C. & VAN LEUVEN, F. (2015) *« Grandir avec des parents en souffrance psychique »* Louvain-La-Neuve : Academia Harmattan.
- FAURÉ, C. (2011) *« Vivre la maladie d'un proche, aider l'autre à s'aider sois même ».* France : Albin Michel.
- FAVROD, J. & MAIRE, A. (2012) *« Se rétablir de la schizophrénie ».* France : Elsevier Masson.
- GENOUD-CHAMPEAUX, M-D (2016) *« Deuil, maladie, séparation : pratique d'accompagnement des familles ».* Paris : De Boeck supérieur.
- GRANGER, B. (2006) *« La dépression ».* Paris : Le Cavalier Bleu.
- GUEDENEY, A. (2014) *« Petite enfance et psychopathologie ».* France : Elsevier Masson.
- HÉRBER-SUFFRIN, C. & M. (2012) *« Penser, apprendre, agir en réseaux »* France : Chronique Sociale.
- HIAESEVOETS, Y-H. (2015) *« Les enfants de parents fous, de la souffrance psychique à la résilience ».* Belgique : Oxalis de boeck.
- HIRN, F. (2016) *« Éduquer avec bienveillance »* Paris : Philippe Duval.
- JOSEPH-JEANNENEY, B. & RUSZNIEWSKI, M. & BRÉCHOT J-M. (2012) *« Autour du malade, le cancer : Dire ou ne pas dire ? »* Paris : Odile Jacob.
- LE BOTERF, G. (2013) *« Travailler en réseau et en partenariat, comment en faire une compétence collective ».* Paris : Eyrolles.
- MARCELLI, D. & COHEN, D. (2012) *« Enfance et psychopathologie ».* France : Elsevier Masson.
- MAZET, M. (2003) *« L'enfant qui a mal, les blessures nécessaires et les blessures à éviter ».* Paris : Desclée de Brouwer.
- RUSZNIEWSKI, M. (1999) *« Face à la maladie grave, patients, familles, soignants ».* Paris : Dunod.
- SOUMAILLE, S. (2012) *« J'ai envie de comprendre la dépression ».* Genève : Médecine et Hygiène.
- VANDER BORGHT, C. (2014) *« Travailler ensembles en institution »* Belgique : Fabert.

Sites Internet

- PDF, confédération suisse. (2015) « Santé psychique en Suisse – état des lieux et champs d'actions ». Accès, https://www.gdkcds.ch/fileadmin/docs/public/gdk/themen/praevention_gesundheitsfoerderung/psychische_gesundheit/bt_dialog_ngp_psych_gesundheit_20150520_f.pdf.
- PDF, observatoire suisse de la santé. (2016) *« Rapport de la santé psychique en Suisse »*. Accès, file:///C:/Users/MONPC/Documents/3-LAURA/obsan_72_rapport.pdf
- Site de la Fondation de la protection de l'enfance Suisse. (2020) *« Santé psychique ».* Accès, https://www.kinderschutz.ch/fr/les-enfants-de-parents-souffrant-de-troubles-psychiques.html
- Site de la Fondation de la protection de l'enfance Suisse. (2020) *« Les enfants de parents souffrant d'un trouble psychique ».* Accès, https://www.kinderschutz.ch/fr/les-enfants-de-parents-souffrant-de-troubles-psychiques.html
- Cairn Info, revue sur les maltraitances infantiles. (2017) « *L'impact des troubles maternels borderline et psychotiques sur les relations mère-enfant »* Accès, https://www.cairn.info/revue-carnet-de-notes-sur-les-maltraitances-infantiles-2017-1-page-5.htm#
- CAMH. (2020) Site du plus grand hôpital d'enseignement en santé mentale au Canada. Accès, https://www.camh.ca/
- Etude ACE de Vincent Felitti. Accès, https://www.ifemdr.fr/etude-de-felitti-sur-les-experiences-negatives-de-lenfance/, consulté le 27 janvier 2020
- YouTube. Les paroles de la chanson *« Maman est folle »* interprété par William Sheller. Accès, https://www.youtube.com/watch?v=yFNdtT08iLoconsulté le 30 novembre 2019

Travail de diplôme

- LEUENBERGER, E. (2018) *« Il ne faut pas réveiller un enfant qui dort ».* (Travail de diplôme. CIFOM – Ecole Pierre Coullery). https://www.cifom.ch/images%5CPDF_Travail_de_diplome_et_annexes_-_Eva_Leuenberger.pdf
- RUSTEMI, A. & DUARTE PAUGAIN, D. (2019) *« Papa & Maman divorcent, tout le monde en parle, et mon divorce à moi qui en parlera ».* (Travail de diplôme. CIFOM – Ecole Pierre Coullery). https://www.cifom.ch/images%5CTD-7_-_Copie_2.pdf

ANNEXES

TABLES DES MATIÈRES

ANNEXE A → Diagramme de Gantt

ANNEXE B → Demande par mail pour les interviews

ANNEXE C → Questionnaire de l'interview pour les directrices

ANNEXE D → Questionnaire de l'interview pour les psychologues

ANNEXE E → Questionnaire de l'interview pour les éducatrices sociales

ANNEXE F → Retranscription de l'interview I

ANNEXE G → Retranscription de l'interview II

ANNEXE H → Retranscription de l'interview III

ANNEXE I → Retranscription de l'interview IV

ANNEXE J → Retranscription de l'interview V

ANNEXE K → Retranscription de l'interview VI

ANNEXE A

La création de mon digramme de GANTT

Échéancier travail de diplôme

Tâches / Dates	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Recherches théoriques							
Rédiger les parties théoriques							
Rédiger les questions des interviews							
Prendre contact pour les interviews							
Entretien pour les Interviews							
Retranscription des interviews							
Rédiger les points de l'introduction							
Rédiger les points de la démarche							
Rédiger la démarche méthodologique							
Rédiger les résultats et l'analyse							
Rédiger la synthèse							
Rédiger les points de l'évaluation							
Conclusion							
Envoyer résumé TD					27.mars		
Relecture par le mentor						18.avr	
Corrections						27.avr	
Rendre le TD							08.mai

ANNEXE B

Demande par mail pour les interviews

Bonjour,

Je m'appelle Laura Steullet, j'ai 20 ans et j'effectue ma dernière année de formation, à l'école Pierre Coullery, à la Chaux-de-Fonds, pour devenir éducatrice de l'enfance. Dans le cadre de ma formation, je dois réaliser un travail qui me permettra d'obtenir mon diplôme. J'ai fait le choix d'accomplir un travail sur le sujet de la maladie psychique.

Ma problématique est ***« Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment accueillir et accompagner l'enfant de 6 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie psychique ? »***

Travaillant dans une structure extra-familiale, je me rends compte que la maladie mentale est encore aujourd'hui un sujet tabou au sein de notre société mais qu'elle est présente au sein de nos structures, c'est pourquoi je souhaite développer ce sujet qui me tient à cœur professionnellement et personnellement.

Je me permets donc de vous écrire pour savoir si vous accepteriez de me rencontrer pour répondre aux différentes questions concernant ma thématique.

En attente d'une réponse, je vous adresse mes cordiales salutations.

Laura Steullet

ANNEXE C

Questionnaire de l'interview pour les Directrices

Questionnaire Directrice de structure

Problématique :

- Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment accueillir et accompagner l'enfant de 5 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie mentale ?

Questions en lien avec la collaboration de l'équipe, avec la famille et avec le réseau :

1. Que mettriez-vous en place avec votre équipe éducative afin de collaborer avec la famille ?

2. Quel travail mettre en place avec votre équipe éducative pour cette problématique ?

3. Pensez-vous qu'il serait important de travailler en réseaux pour cette situation

4. Quel travail mettre en place avec les réseaux externes ?

5. Quelle place donneriez-vous à l'enfant dans le travail en réseaux ?

ANNEXE D

Questionnaire de l'interview pour les Psychologues

Questionnaire Psychologue

Problématique :

- Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment accueillir et accompagner l'enfant de 5 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie mentale ?

Questions en lien avec le développement et l'accompagnement de l'enfant :

1. Quelles sont les conséquences pour l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie mentale ?

2. Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ?

3. Quelles étapes l'enfant traverse lorsque son parent est malade psychiquement ?

4. Quelles émotions et sentiments peuvent apparaître chez l'enfant ?

5. Quels conseils donner aux professionnels de l'enfance lorsque nous rencontrons cette problématique dans une structure extra familial ?

6. Quelles actions éducatives conseilleriez-vous aux professionnels de l'enfance afin qu'ils puissent accompagner l'enfant adéquatement dans une structure d'accueil ?

7. Travaillez-vous en réseaux avec les structures et autres professionnels qui accueillent l'enfant lors d'une situation comme celle de la maladie psychique d'un parent ?

ANNEXE E

Questionnaire de l'interview pour les Éducatrices Sociales

Questionnaire Educatrice Sociale

Problématique :

- Dans une structure d'accueil extra-familiale, comment accueillir et accompagner l'enfant de 5 à 10 ans dont le parent est atteint d'une maladie mentale ?

Questions en lien avec l'accompagnement de l'enfant au quotidien :

1. Quel est notre rôle en tant qu'éducateur de l'enfance lorsqu'un enfant vit la maladie de l'un de ses parents ?

2. Quelles actions éducatives pouvons-nous mettre en place au sein du groupe pour l'enfant qui vit la maladie mentale de son parent ?

3. Comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu du travail ?

4. Quels conseils et outils partageriez-vous aux professionnels afin d'accompagner au mieux l'enfant dont le parent est malade psychiquement ?

ANNEXE F

Retranscription de l'interview I

Directrice de structure

INTERVIEW I

Entretien du 8 Janvier 2020, avec une directrice de crèche dans le canton du Jura.

QUESTIONS EN LIEN AVEC MA THÉMATIQUE

1. **Que mettriez-vous en place avec votre équipe éducative afin de collaborer avec la famille ?**

   Directrice : Premièrement je mettrai en place un réseau pour ce genre de situation. Par la suite j'informerais mon équipe en expliquant la situation lors d'un colloque. Et les entretiens, c'est les trois choses que je mettrais en place.
   Moi : Les entretiens avec qui ?
   Directrice : Avec les parents déjà et ensuite avec les réseaux. Typiquement, cela me fait penser à une situation où la maman d'un enfant est malade psychiquement. Dans ce cas-là, c'est la curatrice qui a fait appel à la crèche et de ce fait j'intègre forcement le réseau qui est déjà mis en place. Après nous avons des entretiens réguliers avec la psychologue de l'enfant, le médecin de l'enfant, la curatrice de l'enfant et je gravite un petit peu autour de tous ces réseaux pour voir l'encadrement et regarder quel objectif on se fixe pour l'enfant. Après ça dépend toujours du degré de la maladie et de la prise en charge dont l'enfant a besoin.
   Moi : Du coup ce n'est pas forcement vous qui prenez contact avec les réseaux externes ?
   Directrice : De nouveau ça dépend des situations, typiquement avec la situation où la maman de l'enfant est malade, c'est le réseau qui m'a appelé. Sa curatrice m'a dit : on aimerait qu'il soit placé en institution pour son développement. Parce que justement il a besoin de sortir de la famille d'accueil et d'avoir d'autres relations avec d'autres personnes. Après si c'est à moi de contacter, j'essaie dans un premier temps d'introduire le SEI[52] car je ne peux pas faire grand-chose de plus, les éducatrices et les maisons de l'enfance nous n'avons pas un énorme pouvoir. Le seul truc que nous pouvons faire, c'est d'impliquer le SEI. Quand le SEI est dans la démarche il y a déjà un pied avec l'éducatrice de référence pour l'enfant et il pourrait y avoir une dénonciation par la suite. Moi je n'ai pas d'autre pouvoir, je peux qu'inviter les parents à en parler afin de collaborer avec l'équipe éducative. Après lorsqu'il y a suspicion de maltraitance on peut dénoncer. Mais souvent il y a déjà un réseau qui est mis en place. Les situations que nous avons eu

[52] Service éducatif itinérant

par rapport à la maladie psychique d'un parent sont déjà prises en charge par une curatrice par exemple. Lorsqu'ils prennent contact avec nous, le réseau se met gentiment en place et je fais partie du réseau comme un appui un peu pour l'enfant. Souvent on nous sollicite pour que l'enfant puisse avoir une base stable, pour qu'il crée aussi des liens avec d'autres enfants mais principalement pour qu'il puisse avoir un contexte un peu plus cadrant et sécurisant avec des repères. Pour les situations plus graves qu'il puisse évoluer dans un environnement sain.

2. **Quel travail mettre en place avec votre équipe éducative pour cette problématique ?**

   Directrice : Premièrement je ferai un colloque institutionnel afin d'informer mon équipe et de les impliquer avec moi dans le travail en réseaux. On a également fait plusieurs supervisions pour ce genre de situation. Après je ne vais pas impliquer toute l'équipe lorsque j'ai des entretiens avec les réseaux. Pour ces entretiens avec le réseau, je sollicite surtout l'éducatrice référente de l'enfant et son groupe pour éviter aussi que l'enfant soit stigmatisé. La communication d'informations entre professionnels du groupe a également un rôle important afin de suivre et accompagner adéquatement l'enfant. Après il y a des colloques et des entretiens plus réguliers avec le réseau où les parents auxquelles l'éducatrice responsable de l'enfant et moi nous devons participer.

3. **Pensez-vous qu'il serait important de travailler en réseaux pour cette situation**

   Directrice : Oui je trouve que de travailler en réseaux est essentiel pour notre accompagnement. Il faut juste garder en tête que les situations ne se ressemblent pas et que chaque enfant réagira différemment à la maladie de son parent.

4. **Quel travail mettre en place avec les réseaux externes ?**

   Directrice : Il faut avoir un suivi et communiquer ensemble lors des entretiens sur l'évolution de l'enfant. Comment est-ce qu'il vit la situation ? Comment il vit les choses ? Est-ce qu'il en parle ? Est-ce qu'il n'en parle pas ? Est-ce qu'il a une problématique dans son développement liée à la maladie de son parent ? Le but c'est vraiment de suivre l'évolution de l'enfant et de se tenir au courant avec les autres réseaux pour définir ce qu'il faut mettre en place selon la difficulté de l'enfant pour qu'il puisse grandir et évoluer le

mieux possible. On doit s'adapter à chaque situation car elles sont toutes différentes.

5. **Quelle place donneriez-vous à l'enfant dans le travail en réseau ?**

Directrice Humm. Cela dépend dans quel réseau l'enfant serait impliqué, ça dépend aussi de la problématique, de si nous avons besoin d'entendre ce qu'il ressent dans cette situation. Ça dépend de ce que nous allons aborder dans l'entretien. Après je pense que c'est plutôt aux services sociaux ou au psychologue de gérer l'enfant. Après nous on est vraiment là pour aider plutôt les services extérieurs à pouvoir prendre en charge les enfants qui ont une problématique comme la maladie dans leur famille. Après il y a peut-être dans la structure, des enfants qui ont un parent qui a une maladie mentale mais que nous ne sommes pas au courant.

ANNEXE G

Retranscription de l'interview II

Directrice de structure

INTERVIEW II

Entretien du 9 janvier 2020, avec une directrice de crèche dans le canton de Neuchâtel

QUESTIONS EN LIEN AVEC MA THÉMATIQUE

1. **Que mettriez-vous en place avec votre équipe éducative afin de collaborer avec la famille ?**

   Directrice : Donc nous ce qu'on va faire c'est agir comme avec les autres familles c'est-à-dire que l'on agit dans la communication, la bienveillance, l'écoute et la disponibilité en respectant aussi le fait que la famille ne veut pas en parler. Il y a des familles qui sont déjà encadrées et qui ne vont pas le dire tout de suite, on va le savoir par d'autres biais mais pour moi ce n'est pas forcement important je vais agir de la même façon qu'avec les autres familles. Si la famille veut le dire je vais le transmettre à l'équipe et s'il n'est pas nécessaire de mettre un mot dessus et ben on n'en met pas. J'estime qu'il faut aussi respecter cela.

2. **Quel travail mettre en place avec votre équipe éducative pour cette problématique ?**

   Directrice : D'abord, je pense que c'est important de bien s'informer de la maladie du parent, donc là ce sont des professionnels du domaine qui peuvent nous informer lors d'un colloque afin de préparer au mieux l'équipe pour l'arrivée de l'enfant. Qu'est-ce que cette nouvelle arrivée engage, les conséquences, les signaux d'alertes qu'ils pourraient y avoir autant chez le parent mais aussi chez l'enfant. Si par exemple certains problèmes sont récurrents je pourrai également organiser une supervision à ce sujet. Mais également travailler avec les réseaux pour mieux comprendre. Et puis, si l'enfant éprouve des difficultés on peut collaborer avec le milieu scolaire afin de savoir si les enseignants rencontrent les mêmes difficultés avec cet enfant. Si l'on remarque des difficultés chez l'enfant pour moi le travail en réseaux est nécessaire pour avoir des références que ce soit la curatrice, la psychologue, le psychiatre mais quelqu'un qui s'occupe de la famille depuis un certain nombre d'années. Après je trouve que parfois on est laissé pour compte surtout en parascolaire mais si l'équipe est au courant de la situation en principe tout fonctionne bien. Pour certaines situations, je suis au courant petit à petit, je ne sais pas forcément tout de suite et puis voilà c'est en discutant un petit peu, en observant mais aussi en soulevant une difficulté de l'enfant que le parent va se livrer un peu plus en expliquant qu'il est touché par la dépression par exemple. C'est au moment où la situation s'éclaircit pour

l'équipe et que nous pouvons commencer à mettre quelque chose en place mais malheureusement nous ne sommes pas toujours informés. Après le travail à mettre en place avec l'équipe éducative dépend également de la problématique. Il faut savoir que les parents ont aussi peur d'être stigmatisé car ce n'est pas facile de raconter ses problèmes et on se dit souvent « ça me concerne moi et ça ne touche pas mon enfant ». Je pense également que le fait d'être prévenu de la situation est une bonne chose pour le travail en équipe. Après cela ne veut pas dire qu'il y aura des influences sur l'enfant mais ça permet d'expliquer certaines choses. Et lorsque nous sommes informés de telles situations notre travail n'est pas le même, tout en essayant de stigmatiser le moins possible l'enfant et sa famille. En parascolaire, l'enfant pourrait très bien en parler donc si l'équipe éducative est informée elle sera moins surprise et pourra se préparer à accueillir les confidences de l'enfant.

3. **Pensez-vous qu'il serait important de travailler en réseaux pour cette situation**

   Directrice : Oui je pense qu'il est bénéfique d'intégrer le travail en réseaux mis en place pour l'enfant. Après chaque situation ne demande pas à faire appel à un réseau cela dépend de l'ampleur qu'elle prend et de l'impact sur l'enfant.

4. **Quel travail mettre en place avec les réseaux externes ?**

   Directrice : Pour moi il est important de mettre en place un travail en réseaux, parce que je pense que plus on est, plus on est fort et cohérent pour le bien-être de l'enfant.

   Moi : Mais comment se déroule ce travail avec les réseaux ?

   Directrice : Pour ce travail en réseaux nous pouvons être conviés par l'école par exemple ou faire une demande pour intégrer le réseau. Lors de ces réunions, différents professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien se retrouvent autour d'une table, le plus souvent dans un établissement scolaire. Il y a également la famille qui participe et parfois il y a même l'enfant donc on peut être vraiment beaucoup. Durant les entretiens, on nous demande comment ça se déroule avec l'enfant durant ses journées au parascolaire. C'est vraiment basé sur des échanges constructifs, avec une communication bienveillante, d'autant plus si l'enfant participe. Parfois, il arrive que des professionnels viennent observer l'enfant sur place durant un moment dans la journée afin de voir comment l'enfant se comporte au sein du parascolaire car l'enfant peut être très différent à la maison et à l'école.

   Moi : Les professionnels qui viennent observer l'enfant au parascolaire travaillent dans quel domaine ?

Directrice : Alors ça peut être le service éducatif itinérant, ça peut être l'office de la protection de l'enfance, il peut aussi y avoir une psychomotricienne, une orthophoniste mais toujours avec l'accord des parents. C'est vraiment un travail en réseaux donc il faut que tout le monde soit au courant et d'accord avec la démarche. Le travail en réseaux permet aussi à l'enfant de ne pas se sentir seul face à la situation.

5. **Quelle place donneriez-vous à l'enfant dans le travail en réseau ?**

Moi : Vous l'avez évoqué avant donc si j'ai bien compris vous donneriez une place à l'enfant dans ce travail en réseau ?
Directrice : Bien sûr pour moi c'est primordial, pour autant qu'il le souhaite. Je pense qu'à son âge, il peut dire oui j'aimerais participer ou non pas pour cette fois. Après pour ce genre de situation, je trouve que l'enfant s'exprime très peu, d'un côté c'est aussi impressionnant pour lui de voir autant de monde, le psychiatre, le psychologue, l'enseignant, le psychomotricien, l'éducateur du parascolaire donc beaucoup de monde. Mais oui si l'enfant souhaite participer, je pense que c'est bien qu'il vienne car il en a besoin à ce moment-là.

ANNEXE H

Retranscription de l'interview III

Psychologue

INTERVIEW III

Entretien du 15 janvier 2020, avec une psychologue et psychothérapeute pour adulte et pour enfant dans le canton du Jura

QUESTION EN LIEN AVEC MA THÉMATIQUE

1. **Quelles sont les conséquences pour l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie psychique ?**

   Psychologue : Premièrement ça va dépendre de quelle maladie psychique il s'agit, deuxièmement de quelle intensité la maladie est présente et à quel moment de la vie elle est déclarée. Typiquement, lors de la construction psychique du tout petit la maladie psychique d'un parent est compliquée, ça peut vraiment avoir de l'influence sur son développement et sur la construction psychique de l'enfant. Mais je vais nuancer car tout le monde n'est pas égal on est bien d'accord ce n'est pas par ce qu'un parent à une maladie psychique que les conséquences sont les mêmes pour chaque enfant.
   Moi : Et lorsque la maladie se déclare quand l'enfant est plus grand entre cinq et dix ans ?
   Psychologue : Alors je pense que ça va l'angoisser, ça va le perturber, ça va l'inquiéter et il va être triste mais je pense que les conséquences sont bien différentes à celle du nourrisson car il y a une base de construction psychique avant que la maladie du parent survienne. L'enfant qui a six ans va être plutôt dans quelque chose de réactionnel. Je pense sincèrement que dans la première construction c'est plus compliqué car la figure maternelle qui peut se faire soit avec la mère ou le père est en pleine construction. Et aussi la continuité pour l'enfant est perturbée car par exemple la mère est présente physiquement mais finalement absente car elle est dans ses pensées négatives. Mais elles n'y peuvent rien ce n'est pas un jugement.

2. **Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ?**

   Psychologue : Bien sûr que la maladie d'un parent va peser, ils vont parfois le montrer en étant plus triste ou en ayant des troubles du sommeil. Souvent ils vont le montrer de manière somatique, ce sont des conséquences psychologiques mais c'est parfois difficile de les mettre en mot et c'est souvent le corps qui va parler. Maux de ventre, troubles du sommeil, cauchemars, angoisses. De nouveau ça va dépendre de l'enfant de quelle force et de quelle défense il peut avoir et puis on ne va pas tout mettre sur le dos de la maladie du parent. Après ça dépend aussi des ressources extérieures car l'impact n'est évidemment pas le même si l'enfant il est entouré correctement par des personnes qui l'aide à mettre

des mots, qui l'accompagne et qui le rassure ou s'il est seul et il se retrouve avec grand-mère qui cache la situation et fait de la maladie un secret. Donc une nouvelle fois cela dépend des circonstances et de l'environnement de l'enfant. Sincèrement, chaque situation est différente et je pense que nous ne pouvons pas chiffrer.

Moi : Quand vous disiez que pour grand-mère c'est un secret cela aurait quel impact pour l'enfant de ne pas lui dire ce qu'il se passe ?

Psychologue : Ça pourrait avoir comme impact que l'enfant va ressentir que quelque chose ne joue pas, on ne lui dit pas donc on le met dans quelque chose d'un peu paradoxal. Alors comment est-ce qu'on se construit si on n'a pas de point de repère clair ? C'est comme quand nous sommes sur la route s'il n'y a pas de panneaux pour nous indiquer la direction ça peut être très compliqué. Il faut être transparent avec l'enfant mais être transparent ne veut pas dire tout dire mais je pense qu'il faut verbaliser à l'enfant : « maman ou papa est malade, il va être absent durant quelque temps mais ne t'inquiète pas. Je dirais aussi qu'il faut privilégier un soutien pour l'enfant.

Moi : De quel genre de soutien parlez-vous ?

Psychologue : Je parle d'une personne neutre à la situation, une psychologue par exemple après ce n'est pas nécessaire mais je pense que c'est vraiment important d'être attentif à l'enfant. Et vous qui accompagnez l'enfant il est vraiment important d'être attentif à ses besoins. Pour en revenir à votre question, il va de toute manière avoir un impact et des blessures psychiques mais les blessures elles ne sont pas irrémédiables mais ses blessures vont faire parties de l'histoire et elles vont aussi amener à l'enfant une autre sensibilité, une autre empathie mais suivant l'impact, suivant le manque de soutien durant la maladie du parent, ça fait bien plus que des bleus à l'âme ça fait des cicatrices. Alors ça peut donner des dépressions plus tard, ça peut provoquer des problèmes de comportement et y a toute la question de la colère comment ce qu'on fait pour gérer la colère contre le parent qui est malade mais qui n'en peut rien, comment elle va sortir cette colère ? Ça peut sortir en révolte contre l'autorité, révolte à l'école voilà après il y a pleins de chemins possibles. Mais ce n'est pas obligatoire parfois ça se passe bien. Et il ne faut pas oublier de nuancer car la réaction que l'enfant peut avoir à 6 ans ne sera pas la même à 10 ans.

3. Quelles étapes l'enfant traverse lorsque son parent est malade psychiquement ?

Psychologue : C'est une phase de deuil quelque part, c'est-à-dire, il y a l'impact, il y a ce que l'enfant comprend ou non tout au départ et peu à peu il y a la réalité. L'enfant va réaliser qu'il ne voit plus maman ou papa

car il est à l'hôpital par exemple ou alors que papa ou maman ne se comporte pas comme d'habitude donc l'enfant va traverser des changements, de la non-compréhension, de la peur, de la colère, de la tristesse, de la culpabilité. Encore une fois cela va dépendre de la relation avec ce parent avant la maladie et il y a aussi le contexte et l'histoire. Alors en général, l'enfant passe par la tristesse, la colère, la dépression et encore une fois des symptômes physiques.

4. Quelles émotions et sentiments peuvent apparaître chez l'enfant ?

Moi : Comme j'ai pu comprendre la colère et la tristesse ressortent beaucoup ?
Psychologue : Oui mais il y a aussi le désir de protection, alors moi je préfère clairement un enfant qui est triste et en colère c'est beaucoup plus sain parce qu'il est en contact avec ses émotions qu'un enfant qui porte la maladie du parent sur ses épaules et qui prend un rôle parentifié, c'est-à-dire un rôle inversé. Et aussi un des grands risques au niveau des émotions qu'il ne faut pas oublier c'est le sentiment de culpabilité. Suffit que la mère soit hospitalisée par exemple et qu'avant l'hospitalisation elle a été très en colère car l'enfant a cassé un verre, dans l'impact de l'immédiat l'enfant peut faire un raccourci et il va penser qu'il est mauvais, qu'il est méchant et que c'est pour cette raison que sa maman est à l'hôpital. C'est vraiment à ce moment-là que des gens neutres doivent reprendre pour rassurer l'enfant en lui disant que ce qu'il se passe ne lui appartient pas. Mais parfois ce n'est pas suffisant de lui dire tu n'y peux rien, c'est déjà beaucoup mais ce n'est parfois pas suffisant.
Moi : Mais du coup que pouvons-nous dire à l'enfant pour l'aider à ne pas culpabiliser ?
La psychologue rigole.
Psychologue : Il ne faut pas dire « Ce n'est pas ta faute » car ça laisse penser que ça pourrait être sa faute, il faut plutôt dire « C'est quelque chose qui appartient à maman ou à papa, c'est son affaire, c'est sa maladie, tu ne peux rien n'y faire. Donc ce qu'il faut faire c'est redonner ce qui appartient à l'adulte et essayer de rassurer l'enfant. Quand les enfants sentent que le parent est fragile ça les angoissent mais ce n'est pas conscient et que se passe t'il quand les enfants sont angoissés, ils vont surréagir pour se défendre contre l'angoisse donc ils vont devenir très vifs car ils réagissent à l'angoisse avec leurs moyens donc ils vont s'agiter car ils ne sont pas bien, ils sont tristes. Ces comportements négatifs de la part de l'enfant vont faire réagir la mère qui va se mettre en colère ce qui est nettement préférable de manière inconsciente de voir sa maman réagir au lieu de la ressentir absente. Au moins quand elle est en colère, elle est présente, elle n'est pas sur le canapé envahie par ses pensées tristes donc les enfants en obéissant pas c'est la seule manière qu'ils ont de protéger leur maman.

5. **Quels conseils donner aux professionnels de l'enfance lorsque nous rencontrons cette problématique dans une structure extra familial ?**

Psychologue : Alors je dirais qu'il faut être très attentif aux remarques que nous pouvons faire parce que cet enfant qui est peut-être dans le désarroi, va être triste en colère et par exemple tapera les autres enfants. Ça ne veut pas dire qu'il faut accepter que l'enfant tape les autres, ce n'est pas ce que je dis mais être davantage attentif avec les remarques du style « Bah dit dont tu n'es pas gentil pourquoi tu as tapé Zoé ? » plutôt dire « Ce comportement n'est pas sympa, ce que tu as fait là ce n'est pas gentil » après ça il faut l'appliquer avec chaque enfant mais il faut garder en tête qu'il est dans une situation terriblement difficile et peut être le mettre en mot en disant « J'observe que c'est difficile ces temps pour toi, tu es triste tu es fâché, tu as le droit d'être en colère par contre c'est pas parce que tu as le droit d'être en colère que tu as le droit de taper Zoé ».
Il peut aussi être déprimé, dans ce cas-là, je dirais qu'il faut prendre du temps pour le cajoler et essayer de leur changer les idées.
Je dirais qu'il faut être également attentive à observer s'il y a des changements par exemple manque d'appétit, maux de ventre car la situation touche les tripes. On peut observer également un enfant qui devient distrait, déprimé et dans ses pensées parce que si c'est récurant je pense qu'il faut signaler si un enfant est trop impacté. Signaler ne veut pas dire accuser le parent. C'est lui permettre en tant que parent de faire quelque chose de positif pour son enfant en disant il a peut-être besoin d'une autre aide afin d'avoir un espace pour déposer ce qu'il ressent. Ce qu'il arrive parfois c'est qu'on ne veut pas en rajouter aux parents mais ils ont le droit fondamental de savoir et je pense que c'est important de leur laisser la première place et éviter de les culpabiliser. On peut utiliser la métacommunication en disant « Je sais que c'est compliqué pour vous, je n'aimerais pas que ça vous impact mais je pense que votre petit lulu il a vraiment besoin d'un soutien, il faudrait qu'on puisse réfléchir ensemble ce qu'on peut faire ». C'est prendre le parent comme partenaire ce qui va permettre la valorisation. Parce que si on protège trop les parents, on les disqualifie aussi quelque part et cela ne va pas à mon avis. C'est aussi donner le rôle aux parents de pouvoir protéger leur enfant avec ce qu'ils sont et de ce qu'ils sont afin de leur permettre d'être actifs. Il faut réfléchir à comment amener la situation, il est fondamental de ne pas culpabiliser le parent mais de le considérer comme partenaire. Et il ne faut pas en parler sur le pas de la porte, il faut prendre rendez-vous avec le parent pour respecter la confidentialité. Il faut avoir dans la tête que le parent a encore des compétences malgré qu'il ait des fragilités. Moi je suis pour la transparence et pas pour l'accusation. Après de nouveau il faut juger la situation au cas par cas, il y a des parents qui ne pourront effectivement pas entendre ce que vous avez à dire et tout prendre à cœur.

Moi : Ce que je trouve difficile en structure c'est d'observer que l'enfant n'est pas trop bien, qu'il vit peut-être quelque chose de difficile mais que les parents ne nous avertissent pas toujours.
Psychologue : Hum, ils ont le droit aussi, c'est ça qui est compliqué, ils ont le droit de pas vous en parler car ça fait partie de la vie privée. Ça n'empêche pas de verbaliser aux parents que ces temps vous constatez que leur enfant ne semble pas très bien en proposant un entretien.

6. **Quelles actions éducatives conseilleriez-vous aux professionnels de l'enfance afin qu'ils puissent accompagner l'enfant adéquatement dans une structure d'accueil ?**

Psychologue : Je dirais qu'il faut avertir les autres enfants du groupe afin de leur expliquer la situation en mettant des mots. En disant par exemple « ces temps Jules il ne va pas très bien, il a des soucis, ça le rend triste ou ça le rend fâché » mais on ne va pas aller dire « La maman de Jules a été internée à Préfargier » on est d'accord hein. On peut aller plus loin en faisant des regroupements avec les enfants pour parler des émotions afin qu'ils puissent mieux comprendre.
Il faut également être plus présente pour lui, être à l'écoute et faire des activités individuelles. Après il n'y a pas de baguette magique, on ne peut pas faire un protocole de comment il faut s'y prendre mais peut-être quand on ressent que l'enfant n'est pas bien c'est lui donner des moments de chaleur humaine, lui proposer de venir sur les genoux peut-être lui proposer une histoire par ce que les contes ça fait rêver.

7. **Travaillez-vous en réseaux avec les structures et autres professionnels qui accueillent l'enfant lors d'une situation comme celle de la maladie psychique d'un parent ?**

Psychologue : Je pense que le travail en réseaux est fondamental, pour ce genre de situation et l'importance que les personnes qui entourent l'enfant soient informées, ça ne veut pas dire que nous devons tout savoir, si par exemple je suis la psychologue de la maman et on me demande de participer à ce travail en réseaux j'y vais en tant que thérapeute de la mère en sachant que certaines choses restent confidentielles, d'ailleurs je ne vais jamais y aller si la mère n'est pas d'accord hein, c'est évident. Cependant si je suis la psychologue de l'enfant pour moi, c'est fondamental de participer. Moi j'y crois beaucoup à ce travail en réseaux, car on va parler ensemble de ce que nous mettons en place pour l'enfant et lors de ces réunions je peux évoquer ce qui peut être utile à l'enfant. Le seul inconvénient c'est de trouver le temps. Mais non je trouve que c'est fondamental ne serait-ce que pour s'ajuster.

ANNEXE I

Retranscription de l'interview IV

Psychologue

INTERVIEW IV

Entretien du 20 Janvier 2020, avec une psychologue qui travaille à la fondation As'trame à Lausanne.

QUESTION EN LIEN AVEC MA THÉMATIQUE

1. **Quels sont les conséquences pour l'enfant lorsque son parent est atteint d'une maladie mentale ?**

   Psychologue : L'enfant peut être touché par la maladie en tant que tel mais j'ai l'impression que l'enfant n'a pas d'apriori sur le fonctionnement sain d'un parent ou sur le fonctionnement d'un parent qui est atteint d'une maladie psychique. Je dis ça car j'ai reçu des témoignages où il y a des enfants qui disaient « moi j'ai vécu avec un parent qui a peur des théories du complot ou que des gens s'introduisent dans notre maison », donc on pourrait imaginer un parent qui a des traits paranoïaques ou autres mais pour l'enfant c'était sa normalité. Du coup l'enfant n'en souffrait pas forcément.
   Moi je trouve important de rappeler que de base l'enfant n'a pas d'apriori sur ce que devrait être un parent donc l'enfant va grandir en acceptant la manière d'être de son parent. Et puis, il y a certaines choses qui pourraient faire que l'enfant va souffrir de cette situation. Effectivement, si le parent n'est pas en mesure de répondre aux besoins de base de l'enfant, de le rassurer parce que peut être que le parent est trop sous l'emprise de sa maladie psychique et n'arrive plus à être attentif et à l'écoute de son enfant. L'enfant va donc le ressentir mais en même temps ce n'est pas toujours si clair parce que justement pour l'enfant il y a ce côté de « c'est mon parent et je vis avec cette réalité ». Attention car ça paraît très clair de dire « maladie psychique » mais de l'intérieur si la maladie n'est pas nommée, si la maladie n'est pas diagnostiquée ou si on n'en parle pas à l'enfant ce n'est pas si clair que ça. Souvent ce qu'on constate, c'est que l'enfant peut souffrir passablement lorsque son parent est hospitalisé. Dans ce cas-là, l'enfant ne va pas souffrir de la maladie de son parent mais de la séparation. L'enfant va vivre cette hospitalisation comme quelque chose de différent dans sa relation avec son parent car il y a cette séparation qui se met en place. L'enfant va être moins impacté par la maladie en tant que tel mais plus par le fait qu'on va lui dire par exemple « ton parent n'est pas en capacité de s'occuper de toi, tu vas avoir un curateur ou une curatrice ou bien tu vas être placé » et c'est ce genre de fait concret que l'enfant va vivre vraiment de l'intérieur.

2. **Que vit l'enfant au niveau psychologique lorsque l'un de ses parents est malade psychiquement ?**

Psychologue : Je pense qu'il peut vivre toutes sortes de choses et toutes sortes de conséquences mais je pense que c'est au niveau de la relation que ça se joue. Est-ce que l'enfant est entendu et reconnu dans ses besoins ? Est ce qu'il est entouré ? L'enfant peut se sentir abandonné si le parent n'est pas disponible parce que par exemple le parent est hospitalisé. Les conséquences concrètes du quotidien peuvent être peur de l'abandon, insécurité, doute, questionnement, incompréhension. Il y a beaucoup de questionnements de la part de l'enfant. Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que je vais revoir mon parent ? Qui va s'occuper de moi ? Qui va m'amener à l'école ? Qui va venir me chercher à la crèche ? Donc beaucoup de questions qui peuvent prendre beaucoup de place dans sa tête.
Et il faut se rappeler que l'enfant entre six et dix ans est encore dans une période égocentrée, à cet âge il commence à s'ouvrir au monde mais encore avec beaucoup d'interrogations qui le concerne.

3. **Quelles étapes l'enfant traverse lorsque son parent est malade psychiquement ?**

Psychologue : Ce que j'ai envie de dire c'est que autour de l'annonce de la maladie, il y a souvent des comportements qu'on peut remarquer chez l'enfant qui vont être autour de la bonne compréhension de la maladie. Donc ce qui est important c'est d'accompagner l'enfant à ce qu'il comprenne bien de quoi on lui parle. Si on pose des mots comme « Ton parent a reçu un diagnostic du trouble bipolaire » il faut bien faire attention de transmettre à l'enfant ce que ça signifie concrètement parce que nos mots sont un emballage pour l'enfant. C'est pour cela qu'il faut être attentif à expliquer également les changements que la maladie va apporter à l'enfant. Cette étape de nommer la maladie soit en expliquant le diagnostic soit en nommant symboliquement est un moment hyper important car ça permet à l'enfant de pouvoir avoir un début de dialogue et de poser ses questions. Il est aussi important de créer une définition partagée de la maladie de son parent et des rassurer l'enfant en lui expliquant ce qui va concrètement changer. Si on loupe cette étape de « nommer la maladie » l'enfant éprouvera de l'incompréhension, des doutes et de l'insécurité. Ce qui est important c'est de mettre des mots en étant attentif à comment on apporte le sujet.

4. **Quelles émotions et sentiments peuvent apparaître chez l'enfant ?**

Psychologue : Je pense que c'est vaste car les émotions sont variées ça peut être de la colère, un sentiment d'injustice, de la tristesse, de la honte, des peurs, de la culpabilité. La colère peut aussi apparaître en lien avec les remarques de autres enfants du genre « Ton parent est fou ou ton parent est bizzard » à ce moment-là il peut y avoir de la gêne, de la honte. Après comme je le disais lors de l'annonce de la maladie ça ne change pas forcément grand-chose pour l'enfant. Mais par exemple si l'enfant est amené à se séparer de son parent il va éprouver de la tristesse. Je dirais que le sentiment d'injustice est très présent, l'enfant va se demander « pourquoi ça m'arrive à moi ? Pourquoi pas à quelqu'un d'autre ? ». Il peut y avoir également un sentiment de soulagement quand l'enfant peut poser des mots sur quelque chose qui est parfois vécu pendant des années. Il peut y avoir un sentiment de culpabilité « est ce que c'est moi qui ai provoqué ça ? est-ce que je suis responsale ? ce sont des questionnements que j'observe régulièrement chez les enfants.

5. **Quels conseils donner aux professionnels de l'enfance lorsque nous rencontrons cette problématique dans une structure extra familial ?**

Psychologue : Je pense déjà que si la structure est informée par la situation c'est déjà une très bonne chose car ça veut dire que la maladie est nommée. Donc moi j'aurais envie de dire à l'enfant « je suis au courant que ton parent a telle maladie, si tu veux je suis là pour en parler » en utilisant un langage externalisant. Il faut aussi se mettre d'accord entre professionnels lors des colloques, lors des entretiens avec le réseau et réfléchir ensemble sur comment nous allons en parler et accompagner l'enfant.
Je dirai aussi qu'il faut observer les changements de l'enfant. Il faut essayer d'être à l'écoute de l'enfant et de le rassurer s'il en a besoin. Verbaliser ce que vit l'enfant et de nouveau lui proposer d'en parler, sans l'obliger mais montrer que nous sommes présents. Donc pour moi les conseils que je peux donner c'est expliciter que je suis au courant et après soutenir en verbaliser que je suis là si tu as envie d'en parler et observer pour transmettre à l'adulte qui encadre l'enfants si je constate des changements. Après par rapport au groupe d'enfant je crois que je n'aurais pas spécialement envie de mettre quelque chose en place apriori sauf si l'enfant en parle. Par exemple si l'enfant commence à parler de bipolarité et que les autres enfants se disent « mais il parle de quoi ? c'est quoi ? » ou si les enfants commencent à dire « le papa de Paul, il est fou » alors là on est d'accord qu'il y a un travail à faire dans la dynamique de groupe. Je peux aussi imaginer qu'il faut parler du contexte de vie de cet enfant plutôt que de parler de la maladie de son parent. Par exemple si l'enfant est placé en famille d'accueil lui demander « tu as envie de parler de ce qui se passe pour toi ? De ta nouvelle maison ? » vraiment accentuer sur son contexte

de vie et non sur la maladie de son parent en tant que telle. Il faut toujours demander l'envie de l'enfant c'est hyper important et être à l'écoute de ses besoins. Si l'enfant il peut vivre en structure d'accueil comme les autres c'est aussi un beau cadeau que l'on peut lui faire car la structure d'accueil est un espace de respiration et de liberté pour l'enfant. Je dirai que le fait de lui proposer un environnement comme les autres enfants c'est comme ça qu'on peut aider l'enfant. Il y a aussi certainement d'autres contextes où l'enfant peut parler de ça en faisant une thérapie par exemple mais il y a aussi des contextes ou ça va lui faire du bien d'être considéré comme les autres et de grandir comme les autres. Lui dire que nous sommes au courant de la situation c'est une bonne chose car ça va permettre l'authenticité de la relation mais en même temps il va se passer les mêmes choses que d'habitude en structure et il n'y a pas de raison d'aménager des choses différentes c'est-à-dire il n'y a pas de raison apriori peut-être qu'après en fonction de certains contextes on va devoir en mettre en place. Mais il faut faire attention à ne pas toujours mettre l'enfant dans cette étiquette de « l'enfant ayant un parent avec des problèmes » car c'est une richesse d'être à l'école comme tout le monde et en structure comme tous les autres enfants.

6. **Quelles actions éducatives conseilleriez-vous aux professionnels de l'enfance afin qu'ils puissent accompagner l'enfant adéquatement dans une structure d'accueil ?**

   Psychologue : Je pense que c'est important pour l'équipe éducative d'être informée de la situation et que vous en tant que professionnels vous ayez des informations suffisantes afin de pouvoir être rassurés parce que parfois on entend des choses du genre « psychose » et on se dit oulala ça veut dire quoi ce mot ? Peut-être une action éducative est de faire des journées de formation afin de recueillir des informations nécessaires pour accompagner l'enfant. Une deuxième action éducative est tout le travail de discussion en équipe lors des colloques autour de cette thématique, pour moi ce serai les premières étapes qui ne concernent pas l'enfant directement mais qui fait partie des actions éducatives. Après auprès de l'enfant, comme je l'ai déjà dit c'est être à disposition, expliciter que nous sommes au courant si l'enfant a besoin d'en parler et mettre des choses en place dans le groupe seulement si besoin. Ce qui peut être une action éducative auprès du groupe c'est amener la thématique de « la différence » par exemple et je crois que peu importe si un enfant est concerné par cette situation ou pas je trouve que c'est rendre service aux enfants de lire un bouquin adapté à leur âge qui parle des différences et en ouvrant la parole au groupe pour échanger ensemble.

7. **Travaillez-vous en réseaux avec les structures et autres professionnels qui accueillent l'enfant lors d'une situation comme celle de la maladie psychique d'un parent ?**

Psychologue : Alors concernant le travail en réseaux, dans les situations que nous sommes amenés à rencontrer à As'trame donc autour du deuil, de la séparation ou autres, la thématique de la maladie psychique c'est la thématique dans laquelle le travail en réseaux est le plus présent. Donc clairement oui on va travailler en réseaux et ça nous prend pas mal de temps dans les interventions parce que dans ces thématiques il y a d'un côté le diagnostic qui est donné mais le plus important c'est dans quel contexte l'enfant il grandit. Donc si on ne prend pas le temps d'identifier qui est dans la course « est-ce que l'enfant à un curateur ou une curatrice ? est-ce que l'enfant est placé ou vit-il à la maison ? est-ce que les parents sont séparés ? est ce qu'il y a des éducateurs et éducatrices spécialisés qui entourent l'enfant ? Est-ce que l'enfant a déjà une thérapeute ? Donc tous ces éléments sont essentiels pour nous dans notre travail à As'trame. C'est fréquent que pour la thématique de la maladie psychique je fais au minimum une séance avec le réseau avant de commencer l'accompagnent avec l'enfant. Pour ton cadre de travail, j'ai envie de dire la même chose, je pense que plus en va se concerter avec les différents professionnels concernés plus notre action sera précise et notre accompagnement adéquat.

ANNEXE J

Retranscription de l'interview V

Educatrice Sociale

INTERVIEW V

Entretien du 16 janvier 2020 avec une éducatrice sociale qui travaille à la Fondation Sombaille jeunesse.

QUESTION EN LIEN AVEC MA THÉMATIQUE

1. **Quel est notre rôle en tant qu'éducateur de l'enfance lorsqu'un enfant vit la maladie de l'un de ses parents ?**

   Educatrice sociale : Alors pour moi il n'y a pas de rôle précis à avoir. Je dirais qu'il faut le considérer comme les autres enfants et ne surtout pas le stigmatiser. Je pense que la crèche est un milieu stable pour lui donc pour moi il faut vraiment lui permettre de vivre sa vie d'enfant. Ces moments au sein de la crèche vont lui permettre durant quelques instants d'oublier ou simplement de mettre de côté la maladie de son parent et les questionnements liés à la situation dans laquelle il se trouve acctuellement.

   Moi : Est-ce que vous informeriez le groupe d'enfants ?
   Educatrice sociale : Nan je ne les informerais pas afin de garder la sphère privée de l'enfant. Je pense qu'il faut garder toujours en tête qu'il faut éviter de stigmatiser l'enfant et sa famille. Après si l'enfant vient sur le sujet ou souhaite en parler, il faut l'accompagner dans sa démarche. Ce qu'on peut faire avec les enfants qui sont âgés entre 6 et 10 ans c'est de proposer des activités sur le thème de la différence afin de les sensibiliser.

2. **Quelles actions éducatives pouvons-nous mettre en place au sein du groupe pour l'enfant qui vit la maladie mentale de son parent ?**

   Alors de nouveau, je sensibiliserais le groupe d'enfants avec des regroupements sur la différence. Moi ce que je trouve super, c'est de regrouper les enfants et de faire des discussions ouvertes sur un sujet. La maladie peut être un thème abordé avec les enfants de 6 à 10 ans. Alors bien évidemment, sans viser l'enfant concerné pour éviter la stigmatisation, de nouveau c'est vraiment important. On peut aussi apporter le sujet de la maladie en lisant des livres pour imager les choses et après l'histoire laisser la parole aux enfants ce qui apporte une richesse dans les échanges.

3. **Comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu du travail ?**

   Alors pour répondre à cette question je pense qu'il est primordial d'utiliser l'écoute active en accueillant ce qui vit l'enfant et en accueillant ses émotions.
   Et si l'enfant subit de la maltraitance il faut impérativement informer la directrice afin qu'elle puisse le signaler.
   Pour revenir à ce que je disais avant, après avoir écouté ce que l'enfant avait besoin de dire, il faut le remercier pour sa confidence en lui expliquant que tu vas tout faire pour l'aider. Il faut aussi avertir l'enfant que vous avez besoin d'aide car ce qu'il vient de vous confier est inquiétant et que pour cela vous devez faire appel à la directrice de la structure par exemple. Dans ce genre de situation, il faut vraiment se faire aider en informant l'équipe. Je prendrais également un instant pour écrire en relevant ce que vient de nous confier l'enfant pour garder une trace.

4. **Quels conseils et outils donneriez-vous aux professionnels afin d'accompagner au mieux l'enfant dont le parent est malade psychiquement ?**

   Alors cette question-là, est difficile pour moi car c'est compliqué, ça dépend de chaque enfant et de comment il réagit face à la maladie de son parent. Mais pour cette question, je conseillerai de faire régulièrement des entretiens avec l'équipe pour prendre le temps de se donner les informations afin d'accompagner au mieux l'enfant et d'apporter de la cohérence. Les observations régulières de l'enfant pourront également être abordées durant les séances d'équipe ce qui permettra de trouver des actions éducatives à mettre en place. Après il faut se rappeler que chaque situation est différente. Il se peut que l'enfant se porte très bien et qu'il ne faut pas forcément mettre des choses en place pour lui. Donc ça dépend toujours de la situation.
   Je dirais aussi qu'il faut aussi lui laisser la chance de vivre sa vie d'enfant en structure. Lorsqu'un parent est atteint d'une maladie, il se peut que l'enfant prenne tout sur lui et assume le rôle de l'adulte. C'est pour cette raison que je dis que lors de ses moments à la crèche il peut vivre sa vie d'enfant. Je dirai aussi qu'il faut rassurer l'enfant s'il en a le besoin, se montrer présente pour lui et l'accompagner au quotidien en étant disponible. Il faut aussi être attentive à lui en étant à l'écoute de ce qu'il ressent et de ses émotions. Il faut également lui verbaliser que ce n'est pas à lui de soigner son parent, qu'il y a des adultes formés pour cela et que lui c'est un enfant. Je pense qu'il faut beaucoup rassurer l'enfant en lui expliquant qu'il n'y est pour rien de cette situation. Comme dernier outil, je dirai que si l'enfant éprouve des difficultés, il faut communiquer

aux parents ce que nous observons et si besoin il faut organiser un entretien.

ANNEXE K

Retranscription de l'interview VI

Educatrice Sociale

INTERVIEW VI

Entretien du 13 février 2020 avec une éducatrice sociale qui travaille à la Fondation Sombaille jeunesse.

QUESTION EN LIEN AVEC MA THÉMATIQUE

1. **Quel est notre rôle en tant qu'éducateur de l'enfance lorsqu'un enfant vit la maladie de l'un de ses parents ?**
   La maladie psychique est complexe et je trouve intéressant que vous vous questionnez en rapport avec le sujet. Je pense que le premier rôle de l'éducateur c'est de créer du lien avec l'enfant pour qu'il puisse vous faire confiance. Du moment que l'enfant crée du lien on peut l'accompagner loin dans sa situation car c'est lui-même qui va poser ses difficultés. Par exemple les enfants arrivent à poser des questions tout à fait pertinentes des choses qu'ils n'ont pas compris. Un enfant de 10 ans peut avoir les mêmes questionnements qu'un enfant de 6 ans. L'enfant peut avoir des questionnements en lien avec sa situation par exemple « pourquoi mon parent il est comme ça ? » ce qui est important c'est de rassurer et d'être à l'écoute de l'enfant. On utilise beaucoup le mot « empathie » mais pour moi que veut dire empathie aujourd'hui ? Alors je dis il faut avoir une ouverture pour accueillir l'autre et c'est ce qu'on pourrait appeler empathie. Et il y a le non-jugement qui est très compliqué pour moi, mais je pense que la compréhension de la maladie, la compréhension des questionnements des enfants peut nous amener à ce non-jugement parce que c'est difficile de ne pas avoir de petits jugements car chaque être humain a ses valeurs, sa culture et ça nous échappe. Votre rôle serait pour moi dans un premier temps d'accueillir l'enfant et après il faut créer du lien avec cet enfant. Le lien ça se créer, il ne se créer pas du jour au lendemain, donc il faut de la patience et du temps. Et ce qui est important pour moi c'est de verbaliser, par exemple si l'enfant est agressif ou n'arrive pas à respecter les consignes on attaque le problème en disant « arrête de taper ton collègue » bien sûr on est aussi là pour protéger les autres mais surtout il faut prendre l'enfant et aller plus loin en lui disant sans stigmatiser « j'observe que tu as de la difficulté dans le groupe aujourd'hui » car ces enfants sont tellement envahis par leurs émotions qu'il faut toujours prendre en compte leur contexte et essayer de construire à partir de là. Lorsque nous rendons les enfants responsables petit à petit de leurs actes ça les aide à la compréhension et diminue leurs angoisses. En tant qu'éducatrice, je conseille vraiment de créer du lien avec ces enfants, c'est ça la magie. Et ce lien va créer de la confiance et des repères ce

qu'ils n'ont pas forcément à la maison. Je dirais aussi que notre rôle c'est d'intégrer les parents pour collaborer avec eux pour le bien de l'enfant.

2. **Quelles actions éducatives pouvons-nous mettre en place au sein du groupe pour l'enfant qui vit la maladie mentale de son parent ?**

   Moi je trouve intéressant de sensibiliser les enfants en présentant une thématique 1 fois par semaine sans viser l'enfant et en disant « quand je dis ce mot ou cette phrase qu'est-ce que vous comprenez ? ». Durant ces moments chaque enfant a le droit à la parole. Et grâce à l'objet de parole l'un après l'autre ils partagent ce qu'ils pensent et ce qu'ils ont envie de dire. Et d'après ce que disent les enfants certaine chose mérite d'être éclaircie et discutée avec eux. Et c'est super enrichissant car les enfants prennent du plaisir à participer. Ce qui est important à la fin de ce moment de partage sur une thématique c'est de leur demander ce qu'ils ont retenu. Une deuxième chose qui peut être mis en place en structure c'est d'avoir des animaux, être en contact avec les animaux. Je conseillerais également de sortir du cadre, de sortir à l'extérieur de la structure, par exemple en partant en forêt, en allant au zoo ou au marché pour faire quelques courses.

3. **Comment accueillir une confidence d'un enfant sur le lieu du travail ?**

   Alors il faut remercier l'enfant pour ce partage et pour sa confiance en étant à l'écoute et en lui disant « je te remercie pour ce partage et pour ta confiance ». Il faut prendre au sérieux ce que l'enfant nous raconte et il faut être transparent avec lui en disant « je te remercie mais je ne peux pas garder ce que tu viens de me dire pour moi toute seule, je suis dans l'obligation d'informer la responsable »
   Si la confidence de l'enfant correspond à de la maltraitance, il faut signaler pas dénoncer mais signaler dans un premier temps c'est très important. Vous pouvez aussi proposer à l'enfant de dessiner sur une feuille blanche ce qu'il vous raconte.

4. **Quels conseils et outils donneriez-vous aux professionnels afin d'accompagner au mieux l'enfant dont le parent est malade psychiquement ?**

   Le conseil que je peux vous donner c'est de créer du lien avec la famille. Je dirais que pour créer ce lien il faut favoriser la communication avec les parents de l'enfant en partageant nos observations. Par exemple « aujourd'hui j'observe que c'est difficile pour Bastien » et relever les faits observer sans juger l'enfant mais pour se mettre à la même hauteur que

le parent. On peut également poursuivre en disant « Comment ça se passe pour Bastien à la maison ? Est-ce que vous avez remarqué des changements chez Bastien ? Si oui que pouvons-nous mettre en place ensemble pour Bastien ? ». Pour moi cette manière d'échanger va plus facilement permettre la communication entre les professionnels et la famille pour trouver des solutions ensemble et pour le bien-être de l'enfant. Et aussi très important, la famille va se sentir soutenue, intégrée dans le travail mis en place pour son enfant et valorisée en tant que telle. Qu'importe la situation familiale, pour moi chaque famille est unique et il ne faut jamais l'oublier. Il est aussi très important de collaborer avec l'équipe éducative en échangeant et en communiquant afin d'être cohérent avec l'enfant. Si besoin un travail en réseaux peut être mis en place pour l'enfant cela dépendra de ses difficultés bien sûr. Si vous avez la possibilité, je vous conseillerais de favoriser les moments privilégiés avec l'enfant cela permettra de créer du lien entre l'enfant et l'adulte. Un dernier outil que je peux vous donner c'est le dessin, c'est vraiment une technique magique. Je vais vous donner un exemple, si l'enfant semble en colère, il tape ses collègues on peut prendre l'enfant à part et lui dire « je vois qu'aujourd'hui c'est difficile pour toi, si tu as envie peux-tu me dessiner ce qui est difficile, ce qui te mets en colère ? » En dessinant, l'enfant va imager ce qu'il vit dans le moment présent et grâce à ce dessin il pourra expliquer et mettre des mots, ce qui amènera à la compréhension de ses émotions. Ce qui est magique c'est que par exemple aujourd'hui il fera un dessin, dans trois semaines il en fera un autre et en assemblant ses dessins nous pouvons peut-être trouver des hypothèses et des pistes d'action pour accompagner et aider cet enfant.